



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

L'économie charolaise.
Evolution d'un système
productif régional

J. CAVAILHÈS

L'étude des systèmes productifs régionaux en agriculture est chose complexe. L'analyse de celui qui caractérise l'aire d'élevage du Charolais, située sur les versants herbagers du nord du Massif central n'échappe pas à cette règle. L'analyse des cas du massif jurassien et du Morbihan a déjà été présentée ici (Daucé, Perrier-Cornet, 1986) ; c'est une démarche un peu comparable qui va être mise en œuvre pour le Charolais, ce qui pourra permettre d'approfondir les comparaisons inter-régionales qui ont déjà été esquissées par ailleurs (Cavailhès, Daucé, Perrier-Cornet, 1987 b et Perrier-Cornet, 1988).

Dans l'étude d'un système productif régional, on se propose de constituer en concept le mode de fonctionnement de la sphère de la production économique dans une région. Pour cela il faut faire appel aux aspects techniques qui régissent cette production, il faut connaître la logique économique des acteurs sociaux qui la façonnent, il faut analyser le mode de régulation sociale qui permet la reproduction de ce système productif, etc. C'est donc dans le champ de l'économie régionale, ou des sciences régionales, que nous nous situons ici : il ne s'agit pas d'étudier l'économie de la race charolaise (un autre berceau de celle-ci s'est développé à partir de la Vendée), ou celle des systèmes herbagers du centre de la France (qui se prolongent vers le Limousin et le cœur du Massif central), ni les grandes exploitations extensives (que l'on rencontre ailleurs, en maints endroits) : le terme de "système" productif régional est employé à dessein, même si notre approche n'est pas "systémique", car il connote la cohérence, qu'il va s'agir de démontrer, de cette manière de produire, cohérence qui se constitue dans l'espace géographique d'une région.

La démarche proposée ici est donc, on l'aura compris, empirique : on ne part pas d'une "théorie pré-établie", d'un concept de système productif régional qu'il s'agirait de valider ou de tester à propos d'un cas particulier ; ce qui limite, en conséquence, les possibilités de comparaison avec d'autres études de systèmes productifs régionaux.

Ces choix s'expliquent par une certaine conception, que nous empruntons à P. Aydalot, de ce qu'est une région ; pour lui, l'espace combine le présent et les rides du passé : "des formes d'organisation et des techniques passées ont engendré des modes de vie, des modes de consommation qui se perpétuent aujourd'hui (...). Ces cohérences locales, produites, reproduites, détruites, renouvelées, forment le tissu de base de l'analyse spatiale" (Aydalot, 1985, p. 105) ; "... l'espace offre donc une image de décalages, il est le fruit des strates déposées par les périodes antérieures, chacune conservant la marque des modes de production qui se sont succédé" (*idem*, p. 144). Les hommes et les femmes réels ont des comportements qui ne ressemblent que de fort loin à ceux de l'*homo œconomicus* ; l'histoire, la culture, l'environnement déterminent des champs du possible et de l'impossible que la mobilité des facteurs et/ou des produits ignore ; le jeu politique, les *lobbies*, groupes de pression, organismes syndicaux et économiques, etc. fonctionnent selon des modes de régulation sociale qu'il convient d'intégrer à l'analyse.

On comprend ainsi le pourquoi d'une démarche "empirique" : la théorisation, qui reste l'objectif de ce travail, est difficile car le risque est grand de mutiler certains aspects essentiels de l'entité régionale.

La complexité des phénomènes économiques étudiés, les liaisons multiples entre les variables explicatives, l'articulation de concepts propres aux diverses sciences sociales ou agronomiques conduisent à adopter une démarche d'exposition où les démonstrations ne s'enchaînent pas linéairement selon la rectitude d'une pensée monodisciplinaire ou monocausale. Il convient d'adopter des pas de temps différents, des champs de vision qui tantôt embrassent l'ensemble de l'économie régionale et tantôt se focalisent sur la production agricole seule, des méthodes d'investigation qualitatives aussi bien que quantitatives.

Les aspects méthodologiques, amplement développés ailleurs (Cavailhès, 1986) ne seront qu'évoqués ici ; la recherche a nécessité :

- un important travail de dépouillement bibliographique (Cavailhès, Desbrosses, Gogué), qui a également servi de base à l'article sur les modèles d'élevage publié dans ce même numéro des *Cahiers* ;
- le raccordement individuel des exploitations agricoles dans les différents recensements agricoles, depuis l'année 1942 (Auxois) ou 1955 (Saône-et-Loire) jusqu'en 1979/80 ;
- la reconstitution de comptes départementaux de l'agriculture pour les années 1938, 1955, 1970 et 1980 (Cavailhès, Bonnemaire, Raichon, 1987) ;
- une exploitation particulière des déclarations fiscales concernant le revenu imposable (en 1980) et les mutations soumises à enregistrement (1970-1980), réalisée par la direction régionale des Impôts de Bourgogne ;
- de nombreuses enquêtes réalisées soit directement soit par des étudiants à l'occasion de mémoires universitaires (1).

Comme la diversité des sources et des méthodes le laisse pressentir, ce voyage en région charolaise adoptera des itinéraires multiples. Nous parcourons tout d'abord le XIX^e siècle afin de comprendre comment s'est mis en place précocement un système d'élevage marchand et spécialisé, puis comment il s'est étendu et consolidé. L'examen statistique des ratios de productivité depuis l'époque de la Seconde Guerre mondiale mettra en évidence la logique extensive de ce système d'élevage qui a échappé au mouvement dominant d'intensification. Le jeu des principaux groupes sociaux explique ce cours particulier de l'histoire contemporaine et l'analyse des modalités de reproduction des exploitations agricoles permet de comprendre comment se fondent la cohérence sociale et la pérennité de la société charolaise ; mais c'est pourtant sur des interrogations, résultant de la crise économique actuelle, qu'il faudra conclure.

Les cartes 1 et 2 guideront le lecteur dans ce voyage, en indiquant les contours de la région charolaise et la localisation des principales "petites régions agricoles" (PRA) citées dans le texte. Le zonage que nous avons effectué est, comme souvent, en partie arbitraire. Il a été réalisé en retenant les PRA où dominent des exploitations spécialisées dans les productions

(1) Cette recherche n'a été rendue possible que grâce au financement du Commissariat général du plan (division agricole) et du Conseil régional de Bourgogne, dans le cadre de plusieurs conventions d'étude ou de recherche. Elle a déjà donné lieu à plusieurs publications échelonnées entre 1983 et 1987. La version initiale du présent article date d'août 1988.

bovines allaitantes à partir d'animaux de race charolaise. La toponymie pourrait prêter à confusion : nous parlerons de Charolais ou de région charolaise, sans plus de précisions pour désigner l'ensemble de l'aire de la carte 1 et de PRA (petite région agricole) Charolais lorsqu'il s'agira de la petite région que l'on repère sur la carte 2.

Ces cartes montrent enfin qu'il ne faut pas inscrire le concept de système productif régional dans les contours administratifs des régions de programme : c'est par commodité de langage que nous parlons de système *régional*, pour désigner un niveau d'organisation spatiale particulier, qui n'est ni celui des "terroirs", de l'échelon local, du village, ni celui des secteurs de production ou des filières dont on analyserait la distribution dans l'espace national.

LA MISE EN PLACE DU SYSTÈME CHAROLAIS AU XIX^e SIÈCLE

Sous l'Ancien Régime, la plupart des régions de ce qui est aujourd'hui le cœur de l'aire charolaise étaient pauvres. Arthur Young se lamentait du retard effroyable de l'économie agricole qu'il avait observé dans ces régions lors de son voyage en France.

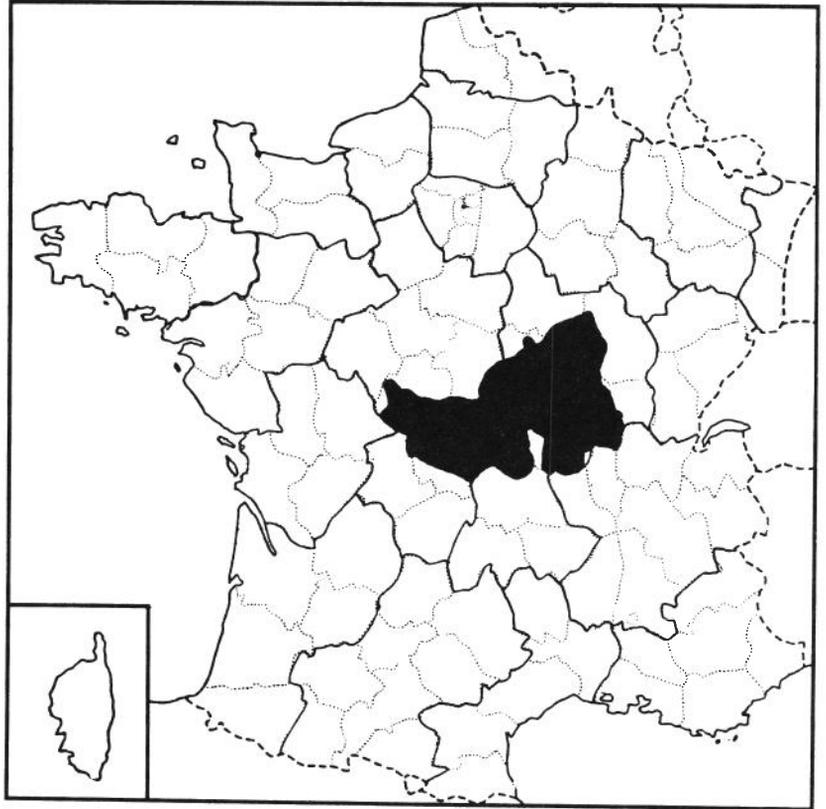
L'Autunois, par exemple, connaissait, selon M. Vigreux (1970), un archaïsme médiéval, avec un assolement très ancien, le système du "vieilli", des outils aratoires qualifiés d'"antiques", des prés à l'abandon, un bétail élevé dans les pires conditions qu'on puisse imaginer. Le tableau de l'Entre-Loire-et-Allier peint par J. Boichard (1971) n'est pas plus reluisant, ni celui du Bourbonnais selon C. Gagnon (1920). Certes, quelques régions faisaient exception en rehaussant quelque peu la situation, mais elles semblent avoir été rares. Le Brionnais est probablement la plus exemplaire avec, dans une certaine mesure, la petite région agricole charolaise. La race charolaise y est déjà présente, avant que ne se constitue en Saône-et-Loire et Nivernais ce que nous allons appeler le "système charolais".

Ces régions très pauvres et attardées, hormis une à deux exceptions, vont connaître une véritable révolution économique durant la première moitié du XIX^e siècle. Le développement de la sidérurgie et de la métallurgie va aller de pair avec l'avènement d'un système d'élevage spécialisé et la plupart des régions de l'aire charolaise vont alors devenir prospères.

L'avènement d'une industrie puissante

Le Nivernais et, dans une moindre mesure, la Saône-et-Loire disposaient de trois atouts décisifs pour le développement d'industries sidérurgiques et métallurgiques : la forêt, source d'énergie qui alimentait en particulier les hauts fourneaux à bois ; des voies navigables qui permettaient d'écouler des produits pondéreux vers Paris ou Lyon (canal du Charolais de Chalon-sur-Saône à Digoin ouvert en 1793 ; canal de Bourgogne, de la Saône à l'Yonne, ouvert en 1833 ; canal du Nivernais terminé en 1842, etc.) ; enfin un sous-sol

Carte 1. L'aire charolaïse



Carte 2. Les petites régions agricoles de la région charolaïse



riche en minerais : gisements houillers d'Epinac, Blanzay et Montchanin en Saône-et-Loire, fer et charbon dans de nombreux petits bassins de la Nièvre.

La Nièvre devient alors un des premiers départements métallurgiques de France. Vers 1810 déjà, on y comptait 30 hauts fourneaux, 103 forges et 108 établissements métallurgiques employant 15 200 ouvriers (Jobard, 1971). Il s'agissait d'une industrie moderne et concentrée puisque, par exemple, la fonderie de cuivre d'Imphy employait 400 ouvriers vers 1830 (Thuillier, 1974), dirigée par des "capitaines d'industrie" ou maîtres de forges innovateurs et dynamiques que A. Thuillier présente à travers quelques biographies sur lesquelles nous reviendrons. En liaison avec cette industrialisation, la race charolaise va, depuis le cœur initial du Brionnais, se diffuser dans tout le bassin sidérurgique de la Nièvre et de la Saône-et-Loire.

Le développement de l'agriculture dans le sillage de l'industrie

A. Thuillier (1974) décrit ainsi l'effet d'entraînement exercé par cette industrie nouvelle sur les campagnes environnantes : "D'autres facteurs interviennent au cours de la période 1820-1835. La croissance des usines métallurgiques nivernaises, les perfectionnements introduits dans la fabrication du fer, contribuèrent efficacement au développement agricole et à l'amélioration des races bovines. En effet, la suppression des petites forges provoqua l'assèchement de beaucoup d'étangs convertis en excellents herbages qui profitèrent à l'engraissement de troupeaux. De plus, les besoins de l'industrie exigeaient un plus grand nombre de bœufs ; grâce à la création des routes, les charolais se montrèrent tout aussi capables de faire les transports que les morvandaux. (...) Parmi les 11 000 à 12 000 bœufs qui font les charrois de Fourchambault, constate-t-on en 1849, (...) les deux tiers et, dans quelques lieux, les trois quarts, appartiennent soit à la race pure charolaise, soit aux métis de cette race. Enfin les maîtres de forge plaçaient volontiers leurs bénéfices dans les grandes propriétés. (...) Il semble donc que, de 1820 à 1835, l'industrie nivernaise ait entraîné l'agriculture dans son sillage : tous ces propriétaires aisés, ces maîtres de forges, qui connaissaient l'Angleterre et admiraient son agriculture perfectionnée étaient tentés d'appliquer les procédés considérés comme les meilleurs : création de prairies artificielles, cultures de légumes, semis de vesces et de gesses pour engraissement à l'étable et croisement de races" (p. 62-63).

Pour résumer A. Thuillier et le compléter sur un point ou deux, nous retiendrons que les liens entre une industrie qui, à cette époque, est essentiellement rurale et l'agriculture sont multiples :

— les profits industriels s'investissent dans l'achat de domaines agricoles, ce qui permet d'assurer l'élevage des bœufs de charroi dont les usines ont besoin, de diversifier le patrimoine et, grâce à une assise foncière conséquente, d'accéder à la notabilité ou à des fonctions électives.

— l'agriculture fournit à l'industrie un facteur de production indispensable : la race charolaise présente, du point de vue des aptitudes au travail, et en particulier au charroi des produits pondéreux de l'industrie, des aptitudes bien supérieures aux races locales (nivernaise, morvandaise, etc.) : sa forte

ossature, sa musculature puissante en font un excellent animal de travail.

— la création d'emplois industriels draine la main-d'œuvre des campagnes et la mise en place de systèmes d'élevage extensifs la libère, la poussant vers les manufactures.

— l'esprit pionnier et innovateur des maîtres de forges donne une dimension idéologique à ce lien agro-industriel. Par exemple, lorsque l'un d'entre eux, Georges Dufaud, se rend en Angleterre sous la monarchie de Juillet, il ne s'intéresse pas qu'à l'industrie mais "le gentleman farmer s'intéresse autant à la culture des champignons qu'à une vacherie de 800 vaches et à la mise en meule du foin" (Thuillier, 1974, p. 261). Lorsqu'il rentre, "en bon industriel qui sait établir les prix de revient, il évalue attentivement les avantages d'une méthode ou d'un essai (...). Quant à son étable, il l'organise au mieux ; il achète des reproducteurs en charolais, car c'est l'époque ou l'élevage nivernais (c'est-à-dire celui de la race charolaise dans le Nivernais, n.d.a.) prend son essor" (*idem*, p. 275). C'est dans "l'anglomanie" en vogue à cette époque que s'enracine la querelle sur les Durham anglais : on importait d'Angleterre des machines-outils ou des aciers mais on faisait également venir des taureaux réputés meilleurs — puisqu'anglais — au grand dam des sélectionneurs charolais.

— enfin l'urbanisation, corollaire du développement industriel, entraîne des changements dans le mode de consommation avec, en particulier, un accroissement de la demande de viande bovine : elle augmente de 50 % entre 1812 et 1852 selon J. Chauvot (1979).

Cette symbiose entre élevage et métallurgie est donc source d'un développement agro-industriel intégré. *Mutatis mutandis* on peut le comparer au système *enclosures*-manufactures textiles des lords anglais : il ne s'agit pas d'approvisionner des usines en laine mais de leur fournir des bœufs de travail, élevés selon un système peu exigeant en main-d'œuvre, libérant ainsi des ouvriers pour une industrie qui réalisait de plantureux profits en partie réinvestis dans l'agriculture. C'est, pour la France, l'un des actes de naissance de l'agriculture moderne (car d'autres processus de même nature pourraient être observés dans d'autres régions), suivant de quelques décennies les "révolutions" des *enclosures* en Angleterre et précédant, également de quelques dizaines d'années, celle des hobereaux prussiens.

Un système d'élite

Chacun n'est pas maître de forges. Le système d'élevage charolais n'est pas non plus à la portée de tous : il faut de grandes exploitations, de bonnes prairies, de l'argent pour acheter les reproducteurs ou des garanties pour obtenir des prêts bancaires. C'est donc une élite qui s'y adonne. A. Thuillier note qu'en Nivernais "on ne rencontre guère un canton où il n'y ait au moins un éleveur spécialisé", ce qui signifie bien qu'ils n'étaient pas légion.

Durant la première moitié du siècle, l'élevage charolais reste lié à l'aristocratie foncière ou aux fortunes roturières, dans des pays où la concentration foncière reste considérable. La Révolution a, en effet, peu changé les structures foncières comme le montre, par exemple, la minutieuse étude de J. Boichard (1971) : "Même durant l'orage révolutionnaire c'est tout au plus le

nom des titulaires plus que la nature et l'importance de leurs propriétés qui ont changé. (...) Les ventes ne fractionnent pas la propriété. Les coqs de village achètent”.

L'Autunois est également, pour les deux tiers de ses superficies, approprié par quelques très gros propriétaires (Vigreux, 1970) tout comme le Bourbonnais où les domaines atteignent souvent 150 ha (Gagnon, 1920), le Nivernais (Cougy, 1975) ou le Morvan (Cognard, 1963).

Lorsque ce ne sont pas des maîtres de forges qui développent l'élevage du charolais, ce sont donc de grands propriétaires fonciers, en particulier après la révolution de Juillet qui jeta dans l'agronomie beaucoup de nobles retirés sur leurs terres, ou de riches fermiers, comme Mathieu d'Oye qui aurait introduit la race charolaise en pays nivernais. Le caractère aristocratique ou ploutocratique de cet élevage est, dans tous les cas, nettement affirmé. Ces pionniers créent des Sociétés d'agriculture, puis le herd-book Charolais, les concours, etc.

La crise industrielle

Les causes de la crise industrielle de la seconde moitié du XIX^e siècle sont les mêmes que celles de l'expansion intervenue quelques décennies plus tôt : la forêt, les voies de communication et les ressources du sous-sol. Le réseau ferré contourne le Morvan et le Nivernais, alors que les canaux traversaient ces régions. L'axe Paris-Lyon via Tonnerre, Dijon et Chalon est achevé en 1857, et la liaison Lyon-Saint Etienne-Roanne existait déjà en 1846. Entre ces grands axes, rien. Il s'ensuit un enclavement qui, au fur et à mesure qu'une part croissante du trafic emprunte le chemin de fer, pénalise lourdement les régions de la Nièvre et du Charolais (Jobard, 1971).

D'un autre côté, c'est à peu près à la même période que les techniques nouvelles (procédés Martin et Thomas) permettent d'utiliser le fer lorrain et aussi, depuis quelque temps déjà, de fabriquer la fonte dans des hauts fourneaux à coke alors que les gisements de fer nivernais s'épuisent. La sidérurgie à bois éteint un à un ses hauts fourneaux et on assiste à une spectaculaire délocalisation au profit de la Lorraine.

Certes, ce mouvement ne se fait pas au détriment exclusif de l'industrie des régions charolaises. D'une part, le Creusot qui, à l'époque de la fonte au bois, n'avait pas joué de rôle important, employait plus de 10 000 ouvriers à la fin du Second Empire (Jobard, 1971). D'autre part, des tentatives de reconversion vers des produits à plus haute valeur ajoutée furent tentées : tréfileries, clouteries, coutelleries, outillage, etc. Mais ces activités, jusque-là dispersées dans de petites entreprises rurales, ne pouvaient remplacer la sidérurgie comme moteur de la croissance industrielle.

J.-P. Jobard attribue également le déclin des industries nivernaises au manque de compétence et à l'inertie routinière des sidérurgistes, ainsi qu'à la résistance des propriétaires forestiers : "La métallurgie ancienne assurait à la production forestière une grande partie de ses débouchés. La généralisation du procédé de la fonte au coke, c'était la ruine des propriétaires de forêts. (...) Ces messieurs des forges et les propriétaires de forêts, qui le plus souvent

étaient confondus, constituaient un véritable groupe de pression pour barrer la route à la fonte au coke qui concurrençait leurs hauts fourneaux et tarissait la source des revenus tirés de leurs domaines forestiers" (1971, p. 177).

Par une sorte de renversement de hiérarchie dont l'histoire économique est coutumière et que l'on nomme parfois loi du développement inégal et combiné, une région industrielle prospère entre en crise pour s'être un peu trop assoupie sur ses lauriers passés et pour avoir adopté une stratégie protectionniste et défensive face à des évolutions technologiques qui, en tout état de cause, la condamnaient.

La consolidation et l'expansion du système charolais

Mais les maîtres de forges avaient introduit le ferment de l'élevage charolais et celui-ci put continuer à prospérer sans eux. Les causes du déclin des uns et du nouvel essor des autres sont d'ailleurs liées : il faut les chercher dans la double révolution des transports qui caractérise la seconde moitié du siècle et dans le triomphe du capitalisme des monopoles.

Les transports nouveaux ont un effet double : le chemin de fer permet, à partir du moment où la toile d'araignée du réseau est à peu près définitive, d'ouvrir le marché de la nation aux producteurs de chaque région ; à partir de 1870 ou 1880, le navire à vapeur crée le marché mondial des produits agricoles et ouvre le Vieux Continent aux blés des nouveaux mondes. Les monopoles sont synonymes de grandes concentrations ouvrières dans des villes où l'on consomme de plus en plus de viande bovine. Arrêtons-nous un instant sur chacun de ces aspects.

Jusqu'aux chemins de fer, seuls les bœufs de travail de 6-7 ans (sabots épais, forte ossature et musculature) supportaient l'épreuve du voyage à pied vers le marché parisien, qui durait de deux à trois semaines. À partir de 1860, le bétail expédié à la gare la plus proche arrive en deux jours à Paris et en à peine plus de temps dans les départements betteraviers de Picardie ou dans les concentrations urbaines du Nord et de l'Est. C'est donc une extension considérable des débouchés qui se produit. Elle est renforcée par le développement de l'urbanisation et par la croissance du niveau de vie qui se traduisent pas un fort accroissement de la demande de viande bovine : selon J. Chauvot (1979) celle-ci double entre 1852 et 1882. Les expéditions en vif du Charolais étaient de 50 à 70 000 têtes par an durant la première moitié du XIX^e siècle et elles sont portées à 200-250 000 têtes en 1929.

L'arrivée de céréales du Nouveau Monde, produites à bas coûts, que le navire à vapeur rend possible (de 1869 à 1902, le prix du transport du blé de Chicago à Liverpool est divisé par cinq) ouvre la "grande crise agricole" des années 1880. Elle se manifesta, en France, par des importations de céréales massives : les importations nettes atteignirent presque 20 % de la production intérieure à la veille de la Première Guerre mondiale ; la conséquence en fut un effondrement des prix. Comme les importations d'animaux ou de viande étaient plus rares (pour la France, le bateau frigorifique reste exceptionnel jusqu'en 1914) et que la demande de viande bovine augmentait, il s'ensuivit un changement important des prix relatifs : de 1860 à 1900, le rapport du prix de la viande de bœuf au blé est passé de 4,8 à 6,6.

Il n'est donc pas surprenant que, dans ce contexte économique, les agriculteurs aient délaissé la céréaliculture en crise au profit de l'élevage. Cette période du dernier tiers du siècle fut celle de l'extension du cheptel charolais au-delà du noyau nivernais et charolais traditionnel et également celle de la densification de ce système là où il s'était tout d'abord implanté. Dès lors, il n'est plus réservé à une élite mais devient le fait commun.

L'instauration des crédits d'embouche, qui prennent leur essor dans les années 1880 (Labasse, 1955), aida à cette "démocratisation" de l'élevage charolais. Cette forme de crédit permet l'achat, par les emboucheurs, d'un nombre plus important d'animaux, le banquier recueillant les fruits de l'opération en fin de campagne ; il peut alors proposer aux emboucheurs différentes formes d'épargne.

L'exemple de l'Auxois est particulièrement illustratif de ces évolutions. Tant qu'il s'agissait d'approvisionner le marché dijonnais dans un contexte où le marché national des céréales était encore balbutiant, l'Auxois était un pays de froment : on parlait de grenier à blé de la Côte d'Or. En 1926, c'est devenu un pays d'embouche : la concurrence des blés du Bassin parisien à partir du milieu du XIX^e siècle puis celle des céréales du Nouveau Monde à partir de 1870-1880 se sont traduites par une crise sévère de la céréaliculture et par une reconversion. Dans l'Autunois, on couche aussi des labours en prairies à la même époque.

Entre 1862 et 1882, alors que, pour l'ensemble de la France, les prairies naturelles régressent de près de 1 % par an, dans la Nièvre elles progressent au taux de 0,54 % et en Saône-et-Loire au taux de 1,44 % (Viallon, 1976). Les prairies artificielles gagnent annuellement 1,98 % en Nièvre et 2,84 % en Saône-et-Loire, contre un taux moyen national de 0,80 %. Durant la même époque, le nombre de vaches progresse de 20 % dans la Nièvre et de 16 % en Saône-et-Loire alors qu'il reste pratiquement stable pour l'ensemble du pays.

Ces évolutions incitent à relativiser le rôle joué par les "conditions naturelles" dans la "vocation" herbagère de l'aire charolaise. Certes, il faut certaines conditions climatiques et pédologiques pour permettre une bonne croissance de l'herbe ; les dérivés des marnes liasiques des dépressions périphériques du Morvan et du nord du Massif central offrent une situation favorable que l'ouverture du marché parisien, venant après celle de l'aire Lyon-Saint Etienne, permet d'exploiter. Mais l'Auxois ou l'Autunois étaient considérés jusqu'au milieu du XIX^e siècle comme ayant une vocation "naturelle" céréalière : la nature sait donc endosser des "vocations" diverses selon les besoins de l'économie !

Dans le même mouvement, le système charolais se complexifie. Une division du travail se développe entre naisseurs et emboucheurs ; elle recouvre une division géographique entre régions d'élevage et d'engraissement. Les conditions naturelles, le parcellaire, la richesse relative des régions jouent un rôle important dans la mise en place de cette division du travail : la flore prairiale de l'Auxois permet d'engraisser des animaux sans achats exagérés d'aliments pour compléter la ration ; alors que les terres ingrates du Morvan permettent d'élever des animaux maigres, mais non de les emboucher.

Une filière complexe se met alors en place, selon une hiérarchie pyramidale de rabatteurs, négociants, commissionnaires, chevillards, etc. dans la zone de production elle-même et sur les places de commercialisation. C'est toute une combinaison sociale complexe qui s'édifie, qu'il ne s'agit pas ici d'analyser dans le détail.

Ainsi donc se développe un système de production que la plupart des commentateurs des débuts du XX^e siècle qualifient de prospère. Certes des hétérogénéités subsistent entre naisseurs et emboucheurs, entre la montagne morvandelle et les plaines ou collines environnantes, mais au total c'est le terme de richesse qui s'impose le plus fréquemment sous la plume des chroniqueurs.

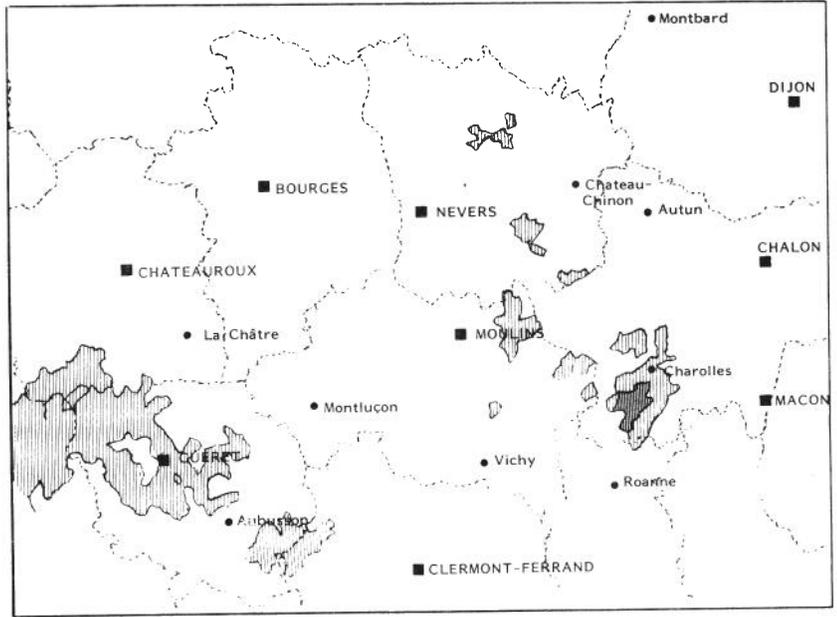
Cette idée de richesse n'est pas étrangère à la structuration sociale de la région : l'aire charolaise reste un pays de propriété foncière concentrée et de grandes exploitations qui ne donnent que plus facilement une image de prospérité. La proportion des exploitations de plus de 50 hectares est, durant toute la période étudiée ici, deux fois plus forte que sur l'ensemble national (Viallon, 1976). En 1929, les exploitations de plus de 50 ha représentent 9,1 % des exploitations nivernaises, contre 3,9 % seulement pour l'ensemble de la France (*idem*). Les rapports sociaux sont donc marqués par de très fortes inégalités. Peu d'auteurs, à l'exception de C. Gagnon (1920), mettent l'accent sur le rôle des métayers. Ce sont eux qui drainent, défrichent, assèchent, cultivent. Mais ils n'en retirent guère de profits : les baux sont le plus souvent d'un an, rendant précaire la condition du métayer qui s'apparente à un domestique. Les propriétaires engrangent les fruits de son labeur. C. Gagnon décrit la lutte des classes séculaire qui en découle : dissolution des communautés agricoles, spoliation des métayers, bourrasque républicaine — et rouge — pénétrant en Bourbonnais sous la bannière de Michel Bernard et d'Emile Guillaumin, puis se soldant par l'échec du syndicat paysan.

*
* *

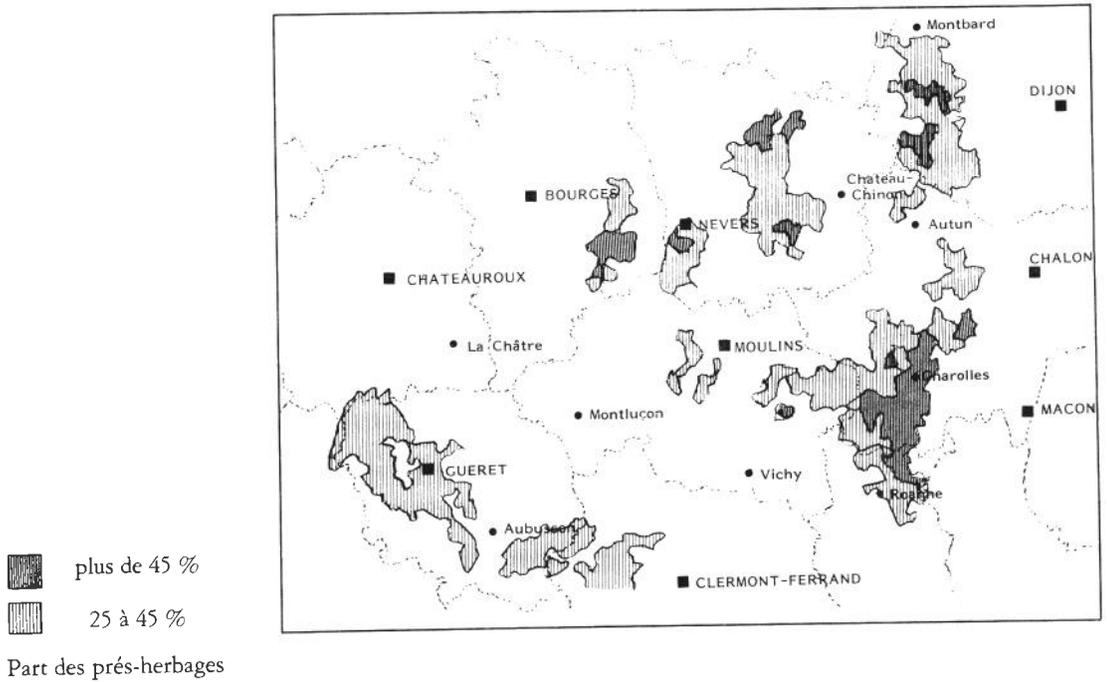
C'est ainsi que s'explique la mise en place précoce d'un système d'élevage marchand et spécialisé dans une France où les productions animales étaient le fait d'exploitations de polyculture-élevage largement autarciques. Si, au début du XX^e siècle, les productions viticoles et céréalières sont déjà concentrées dans quelques régions qui alimentent le marché national, on ne compte guère que cinq régions spécialisées en productions bovines : Normandie, Ardennes, Massif jurassien, Massif central sud (où l'on trouve aussi des productions ovines) et Charolais.

Les cartes 3 et 4, qui sont une présentation simplifiée de celles dressées sous la direction de A. Perpillou à partir des cadastres (Paris, Editions du CNRS, 1977) montrent, à travers la progression des herbages dans l'occupation des sols, la spécialisation qui s'est opérée entre le début du XIX^e et le début du XX^e siècle ; sur la première, les prairies ne dominent que dans le Brionnais de Saône-et-Loire et la Sologne bourbonnaise de l'Allier. Au début du XX^e siècle au contraire, l'aire charolaise occupe la majeure part des sols du Nivernais et du Morvan, de l'Autunois et de l'Auxois. Elle progresse à l'ouest vers le Cher et le Bocage bourbonnais : on se rapproche de la configuration actuelle.

Carte 3. Utilisation agricole du sol (première moitié du XIX^e siècle)



Carte 4. Utilisation agricole du sol (première moitié du XX^e siècle)



Cette vaste région d'élevage va connaître, à partir de la Seconde Guerre mondiale, une évolution très particulière, que nous allons maintenant analyser : dans une France à l'agriculture marquée par un fort mouvement d'intensification, la région charolaise joue la carte de l'extensif. Si, pour le XIX^e siècle, nous avons tenté de reconstituer l'histoire économique d'ensemble en nous intéressant à l'industrie, à l'agriculture et aux transports, pour cette période contemporaine qui s'ouvre à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, nous allons étudier plus particulièrement ce mouvement d'extensification agricole, puis nous rechercherons ses causes.

UNE LOGIQUE DE CROISSANCE EXTENSIVE

La comparaison de l'évolution agricole en région charolaise et dans les principales autres régions d'élevage, pour la période 1938-1980, montre que les terres et le cheptel ont une productivité plus faible, autrement dit qu'ils sont utilisés de manière plus extensive qu'ailleurs, sans que cette logique de production n'hypothèque trop la productivité du travail et les autres résultats économiques. C'est cette évolution comparée, développée par ailleurs (Cavaillès *et al.*, 1987 a) qu'il s'agit ici de résumer afin de montrer les spécificités techniques du système d'élevage charolais et de mesurer sa productivité, sa "compétitivité" face à d'autres régions d'élevage.

Pour cela, une base de données a été constituée, principalement à partir de la Statistique agricole annuelle et des Comptes départementaux de l'agriculture, au niveau géographique des départements. Des séries de données, homogènes pour les années 1938, 1955, 1970 et 1980 (parfois 1962), ont été construites pour mesurer l'évolution du travail, du cheptel, des ressources fourragères, des bilans fourragers, du capital, de la production physique, totale et finale, des comptes de l'agriculture. Cela permet de calculer les principaux ratios de productivité et d'intensité des facteurs de production, les résultats économiques, les ratios techniques d'intensité (voir la méthodologie *in* Cavaillès *et al.*, 1987 a).

Une mise en valeur extensive des terres et du cheptel

Les résultats sont présentés ici pour les quatre départements où domine le système d'élevage charolais : Allier, Creuse (que nous avons retenu bien que la race limousine soit dominante dans un tiers du département), Nièvre et Saône-et-Loire. Ils montrent tout d'abord la mise en valeur extensive des terres.

En 1980, les quatre départements de l'aire charolaise sont parmi les six départements à orientation bovine où la production finale herbivore par hectare de SFP est la plus faible et ils sont dans le dernier quintile pour le critère du chargement. L'évolution depuis 1938 montre que cette extensivité s'est, en termes relatifs, accrue : le gain de chargement en UGB par hectare de SFP est, entre 1938 et 1980, de + 21 % en Charolais alors qu'il atteint 44 % pour la moyenne des départements à orientation bovine. En 1980, on utilise en Charolais près de deux fois moins de consommations intermédiaires par hectare de SAU que dans le reste du pays.

Tableau 1.
Mise en valeur
extensive
des terres

	1938	1955	1970	1980
UGB herbivores/ha SFP :				
● Charolais	0,75	0,74	0,82	0,91
● Départements bovins (a)	0,82	0,86	1,02	1,18
● France entière	0,78	0,80	0,98	1,15
Consom. intermédiaires/ha SAU (b)				
● Charolais			504	597
● Départements bovins			649	1 177
● France entière			687	1 162
Production finale herbivores/ha SFP (b)				
● Charolais	693	634	966	984
● Départements bovins	863	930	1 406	1 694
● France entière	852	848	1 330	1 633

Source : Comptes départementaux de l'agriculture (1970-1980). Comptes reconstitués (1938-1955).

- (a) Il s'agit des 39 départements où la production bovine représente, en 1980, plus de 50 % de la production agricole finale (PAF).
(b) En francs constants 1970.

Le cheptel vif est, lui aussi, exploité de façon très extensive : le Charolais est, avec le Limousin, la région où l'on obtient en 1980 la production bovine en francs la plus faible par UGB bovine : les quatre départements sont dans le dernier quintile. L'extensivité du cheptel s'ajoute donc à l'extensivité foncière : ces ratios synthétisent les aspects techniques les plus marquants de l'aire charolaise, ceux qui fondent l'unité technique de ce système d'élevage.

Comme dans la plupart des systèmes allaitants, les charolaises sont des bêtes au développement peu précoce, à la productivité faible, mais qui s'adaptent bien au système d'élevage pratiqué : naissances en hiver, pâturage libre du printemps à la fin de l'automne sur des herbages naturels permettant d'utiliser le fort potentiel de croissance, le veau tétant tout le lait maternel et s'habituant à l'herbe avant son sevrage qui a lieu souvent lors de la rentrée à l'étable.

L'alimentation hivernale est pauvre, obligeant l'animal à puiser dans ses réserves. Le caractère saisonnier des vêlages, lié à la saillie par monte naturelle après la mise à l'herbe, oblige généralement d'attendre la troisième année pour le premier vêlage. On peut estimer (Liénard et Lherm, 1986) à un peu plus de 80 % le taux de productivité en veaux sevrés, taux qui reste relativement stable depuis une quinzaine d'années.

Les prairies sont conduites de manière très extensive, avec un pâturage libre ou légèrement amélioré, peu d'azote, peu d'ensilage d'herbe et même de maïs, bien qu'on note des progrès récents. La plupart des techniciens soulignent l'existence d'importantes réserves d'intensification technique, mobilisées par une avant-garde d'éleveurs mais encore hors de portée de la plupart. Cette lenteur du progrès technique résulte surtout du caractère global des modifications à apporter aux prairies, au mode d'alimentation, aux bâtiments, au type d'animal produit : c'est tout un engrenage où il faut s'engager, sans garanties de rentabilité mais avec une fragilité accrue de l'exploitation.

Les types d'animaux produits (Liénard et Lherm, 1986) peuvent être assez nombreux : broutards, vendus vers 8-9 mois à des engraisseurs, produc-

tion en expansion, y compris sur de grandes exploitations ; châtrons ou taurillons maigres de 18 à 20 mois, cette production se développant, elle aussi, en remplacement des traditionnels châtrons de 30 mois ; génisses de boucherie ou bœufs, traditionnellement achetés en maigre par des emboucheurs, mais de plus en plus produits par des naisseurs-éleveurs ; taurillons, qui ne se développent que très modérément, les systèmes laitiers ou les veaux de boucherie disparaissant. C'est la souplesse qui domine ici, puisque l'éleveur peut faire un tri entre ses veaux, ou adapter son système à des événements nouveaux.

J.-C. Guesdon (1985) estime à environ 170 000 le nombre de broutards et de taurillons semi-finis commercialisés en zone charolaise, à 60 000 le nombre de têtes de châtrons maigres de 18 à 30 mois vendus, à 80 000 celui de bœufs et de génisses de boucherie et à 19 000 celui de taurillons.

Ces données techniques et commerciales expliquent les "mauvais" résultats techniques : peu d'éléments fertilisants sur les prairies, un pâturage libre ou peu organisé, peu d'ensilage, des gains génétiques limités par les performances déjà remarquables en 1938 et une sélection difficile (monte naturelle, contrôle de performance plus complexe qu'en spécialisation laitière), un mode d'alimentation forcément traditionnel pour rester conforme au cycle de pousse de l'herbe et au caractère tardif du développement physiologique de l'animal, un repli vers des produits traditionnels, avec une très faible pénétration de la production de taurillons, production évidemment mal adaptée aux caractéristiques du système d'élevage. D'où viendraient les gains de productivité techniques ?

On pourrait alors conclure, un peu vite, à l'archaïsme, sinon à l'anachronisme, dans une France agricole bouleversée depuis quelques décennies par d'intenses bouleversements. Ce serait une erreur profonde.

D'importants gains de productivité du travail

Le tableau 2 permet de suivre l'évolution de la productivité technique du travail (nombre d'UGB totales par travailleur masculin), de la production en volume (production finale animale en quantités physiques) et en valeur (production agricole finale en francs constants 1970 ; le tableau pourrait être converti en francs constants 1988 en multipliant par quatre environ) rapportées au travail masculin pour les quatre départements de l'aire charolaise comparée à la Bretagne et au reste de la France.

Le ratio technique qui rapporte le nombre d'UGB aux travailleurs masculins montre, pour le Charolais, une situation voisine de celle de l'ensemble des départements bovins : le contraste est donc saisissant entre ces bons gains de productivité et l'extensification relative du foncier et du troupeau. Le Charolais arrive presque en tête des régions bovines pour le nombre d'hectares par travailleur masculin. Cela peut inciter à renverser la conclusion techniciste en termes de retard, d'archaïsme ou de résistance à l'innovation : ne faut-il pas penser le "système Charolais" comme un modèle cohérent et rationnel qui vise à obtenir une bonne productivité du travail avec l'utilisation extensive des autres facteurs de production, terre et cheptel vif ?

Tableau 2.
Productivité du travail

	1938	1955	1970	1980
Hectares cultivés par travailleur masculin				
● Charolais	10	11,5	18,4	26,6
● Bretagne	6	6,3	10,1	13,4
● Départements bovins	8,3	8,8	13,9	18,9
UGB totales par travailleur masculin				
● Charolais	6,2	7,5	13,2	20,7
● Bretagne	5,1	6,3	14,3	29,5
● Départements bovins	5,6	6,7	12,6	20,8
Production animale en valeur par travailleur masculin (a)				
● Charolais	113	165	342	550
● Bretagne	93	181	494	1 341
● Départements bovins	109	169	374	738
PAF par travailleur masculin (b)				
● Charolais	12 584	12 091	23 798	35 109
● Bretagne	9 278	13 198	28 725	57 675
● Départements bovins	10 746	12 071	25 097	40 438

Source : SCEES : Statistique agricole annuelle ; comptes départementaux de l'agriculture (1970-1980) ; comptes reconstitués pour 1938 et 1955.

(a) Indice 100 pour la France entière en 1938.

(b) Francs constants 1970.

Certes l'examen des ratios économiques de productivité, production animale en volume ou production agricole finale en francs constants par travailleur masculin, montre des résultats moins favorables ; le Charolais, légèrement en avance sur la moyenne nationale en 1938, accuse un retard qui s'accroît au cours de la période pour atteindre 25 % en 1980, la différence de productivité vis-à-vis de la Bretagne étant de 1 à plus de 2. Le décalage entre la bonne productivité technique et ces résultats économiques peut s'expliquer.

Le charolais était, en 1938, un des meilleurs valorisateurs de calories végétales, génétiquement en avance (avec la normande) sur la plupart des autres races bovines. De nos jours, il reste un bon transformateur (avec la limousine), comme en témoignent divers travaux réalisés à l'INRA, certains programmes de comparaisons internationales menés aux Etats-Unis (comparaison des races nord-américaines et européennes), ainsi que son utilisation massive en croisement, pour accroître les aptitudes bouchères d'autres races. Néanmoins, il n'a pas maintenu son rang relatif pour trois raisons : tout d'abord le progrès génétique est toujours beaucoup plus lent pour les races à viande que pour les races laitières ; ensuite le troupeau laitier a pu bénéficier de changements de races qui ont notablement accru ses aptitudes (holsteïnisation en particulier) ; enfin l'organisation de la sélection en race charolaise, sur laquelle nous reviendrons, n'a pas eu l'efficacité d'autres méthodes de sélection. Le résultat est que le charolais n'a pas connu la même "révolution" que le troupeau laitier.

Cet effet génétique est doublé d'un maintien du système d'alimentation basé sur la prairie naturelle, et n'utilisant, même en 1980, que faiblement des aliments de valeur nutritive élevée (maïs-fourrage ou aliments concentrés).

Enfin parmi les spéculations traditionnelles de l'aire charolaise, c'est le brouard qui s'est le plus développé, alors qu'il correspond à une mise en valeur du troupeau plus extensive que les 18-24 mois (les dépenses d'entretien du troupeau de souche y pèsent plus lourd que les dépenses productives).

Ces trois raisons amènent presque à inverser la conclusion optimiste formulée au paragraphe précédent : malgré la bonne productivité technique, la productivité brute du travail est plutôt mauvaise, et, en termes relatifs, elle se dégrade au cours de la période. Un peu comme si les éleveurs du Charolais travaillaient à l'entretien d'un troupeau important, mais trop peu performant pour donner une production suffisante. Ils auraient, en quelque sorte, parié et tout misé sur un animal et un système d'élevage ne permettant pas les mêmes gains de productivité que le troupeau laitier plus ou moins spécialisé (qui a, par ailleurs, plus bénéficié des faveurs de la politique agricole).

La révolution agricole du Grand Ouest bovin ne s'est pas seulement traduite par une intensification, mais aussi par de forts gains de productivité brute du travail : même le facteur de production le plus abondant, le nombre de bras (en Bretagne en particulier), est mis en valeur de manière plus intensive qu'en Charolais.

Un double "effet de prix" en faveur du Charolais

Entre 1955 et 1970, la production animale en volume par travailleur masculin de la région charolaise croît de 107 % alors que l'augmentation est de 121 % pour l'ensemble des départements bovins. Mais, estimée en valeur (francs constants 1970) et non plus en volume, la croissance de la productivité est de 93 % en Charolais et de 99 % pour la moyenne des départements bovins : l'écart se creuse, mais deux fois moins vite en francs qu'en volume. La raison en est fournie par le graphique 1 : les prix de la viande bovine ont, durant cette période, crû plus vite que ceux du lait et surtout des porcs et des œufs (pris ici comme indicateur pour l'aviiculture). C'est cet "effet de prix" qui a permis au système charolais de résister malgré la dégradation de la production en volume.

Cet effet de prix s'atténue ensuite ou même s'inverse à partir de 1972-1974 : durant la décennie 1970-1980 le prix des gros bovins évolue à peu près comme celui du lait (l'évolution ultérieure marquera une dégradation relative du prix des gros bovins par rapport à celui du lait : le premier progresse de 36,8 % entre 1980 et 1987, le second de 52,3 %) ; il résiste un peu mieux dans la crise que celui du porc ou des volailles. Mais un autre "effet de prix" se produit alors, qui concerne non plus les produits agricoles mais les facteurs de production. C'est ce qu'illustre le graphique 2 qui compare l'évolution de l'indice des prix agricoles à la production (IPAP) à celui des prix des produits industriels nécessaires à l'agriculture (IPINEA). Ce dernier a progressé sensiblement plus vite que le premier, notamment à la suite des deux chocs pétroliers. On sait, en effet, que la crise agricole qui débute vers 1973-74 est avant tout marquée par un renchérissement des consommations intermédiaires (engrais, produits phytosanitaires, carburants, etc.).

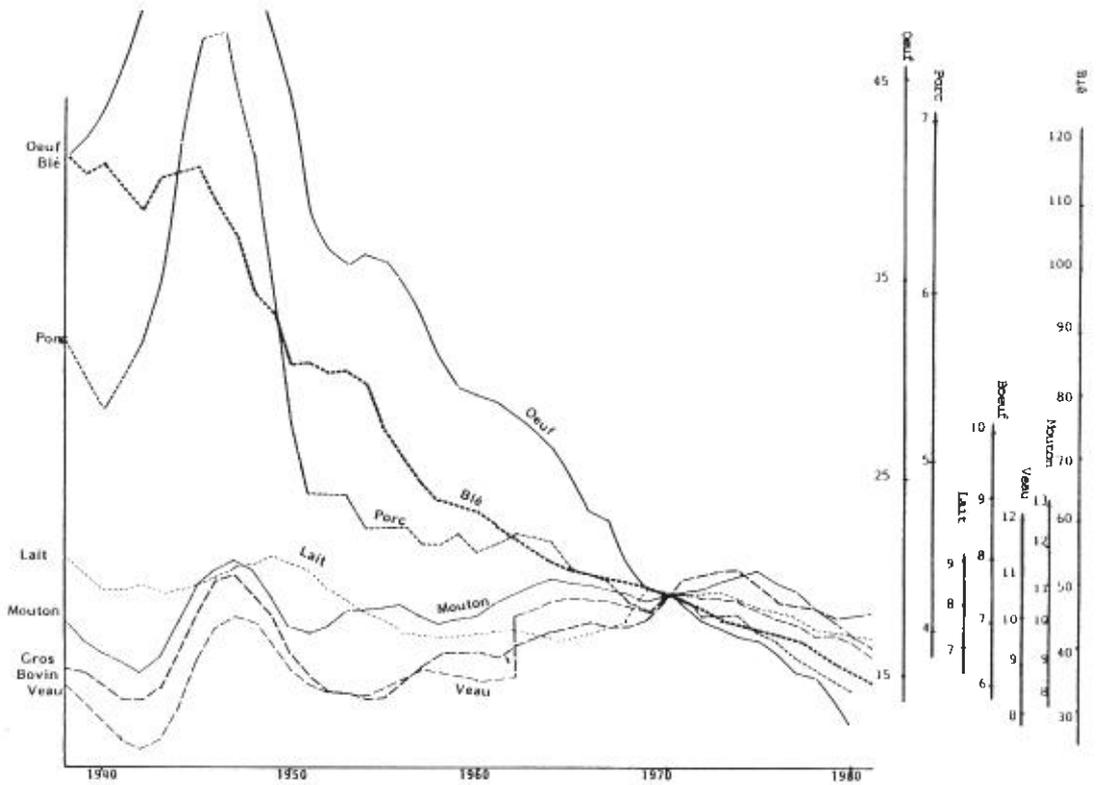
Le poids de la crise est d'autant plus lourd que l'agriculture est plus intensive, que la "révolution agricole" a été le mieux mise en œuvre, puisque c'est

là que l'on utilise le plus de produits industriels dont le prix a très fortement augmenté. Le graphique 2 montre bien cette courbe "en ciseaux" entre l'IPAP et l'IPINEA.

Par contre, là où l'agriculture est restée moins intensive, moins fortement consommatrice d'intrants, comme dans le Charolais, le renchérissement des produits d'origine industrielle pose moins de problèmes, puisqu'on en utilise moins.

C'est ce qui explique que la valeur ajoutée brute (VAB) par unité de travail annuel (UTA) progresse en région charolaise entre 1970 et 1980 (+5 %), alors qu'elle régresse dans les autres régions d'élevage (-14 %). Le Charolais, qui accusait en 1970 un retard de 12 % sur la moyenne des régions d'élevage, présente un avantage de +8 % pour ce ratio en 1980.

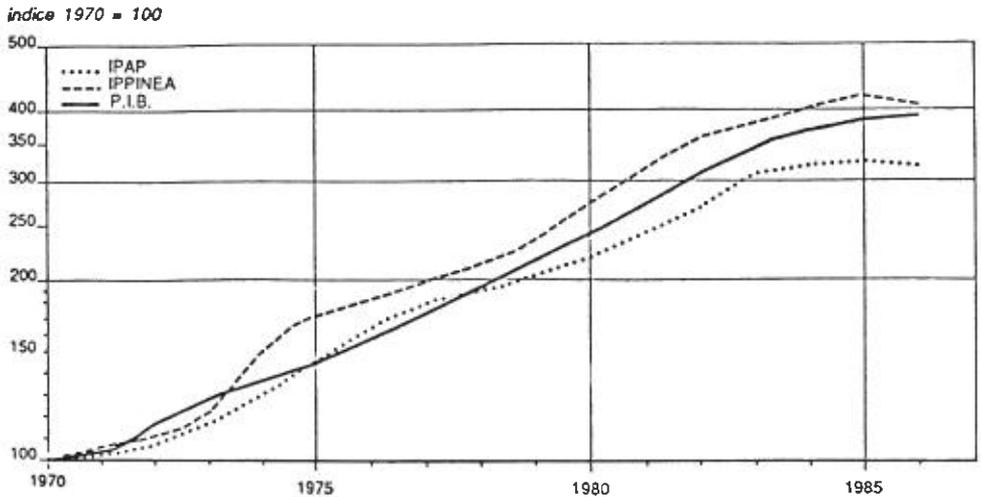
Graphique 1. Evolution des prix de certains produits agricoles (en francs constants, moyennes mobiles sur 5 ans)



Source : INSEE

Les charges de structure, enfin, sont souvent importantes dans le Charolais. C'est en particulier le cas de celles liées au foncier (valeur vénale, valeur locative et valeur cadastrale qui détermine l'impôt foncier et les cotisations sociales) : la forte baisse du prix des terres depuis une dizaine d'années ne se répercute que partiellement sur le niveau des fermes et pas du tout sur les

Graphique 2. Evolution comparative (1970-1985) des indices des prix (IPAP, IPINEA et PIB)



Ordonnée logarithmique

Source : INSEE

valeurs cadastrales qui restent celles de la "phase prospère" au cours de laquelle elles ont été déterminées.

Au total, si l'on intègre l'utilisation d'une quantité importante de capital par travailleur dans ce système de production extensif, on peut calculer un ratio d'efficacité globale (ou productivité totale) ⁽²⁾ des facteurs de production en affectant au travail et à la terre un prix égal à leur coût d'opportunité. Cela conduit à un ratio synthétique (mais fragile du fait des conventions faites) qui place le Charolais dans une position relative légèrement défavorable :

Tableau 3.
Efficacité globale
des facteurs de
production en 1980

Région d'élevage	Efficacité globale
Est	0,99
Pays de Loire	0,98
Normandie	0,96
Franche-Comté	0,93
Bretagne	0,92
Charolais	0,91
Limousin	0,81
Massif central	0,78
France entière	1,00

Source : Comptes départementaux de l'agriculture.

(2) La productivité d'un facteur de production (ou productivité partielle de ce facteur) est le rapport de la production totale au montant des dépenses pour ce facteur. L'efficacité globale, ou productivité globale, est la moyenne pondérée des quatre productivités partielles de la terre, du travail, du capital et des consommations intermédiaires. Les coefficients de pondération reflètent la part de chaque facteur dans la combinaison productive. Pour les facteurs qui n'ont pas de coût marchand, comme le travail familial ou la terre en faire-valoir direct, ces coefficients s'estiment selon la meilleure rémunération alternative de ces facteurs (coût d'opportunité) : c'est le prix des fermages et le SMIC qui ont été retenus pour estimer ces coûts d'opportunité.

F. Bonnieux (1986) aboutit à des résultats voisins en utilisant une méthode légèrement différente, ce qui conforte ces résultats et permet de conclure que, malgré la bonne productivité technique et les deux "effets de prix" que nous venons de mettre en évidence, la productivité des facteurs de production met, en 1980, la région charolaise en position difficile vis-à-vis d'autres départements à orientation bovine. On en comprendra mieux les raisons économiques en s'arrêtant quelques instants sur ces deux "effets de prix".

La situation relative des filières "bovins allaitants"

Ces deux "effets de prix", celui des produits puis celui des facteurs de production, ne sont pas situés au même plan. Le second est totalement externe au système charolais et aux régions bovines que nous étudions : c'est le renchérissement des produits pétroliers et les caractéristiques de la crise économique des années 70 qui sont les causes principales de l'augmentation du prix des engrais, produits phytosanitaires, etc. ; et, bien évidemment, les déterminants de la rente pétrolière et de la crise ne sont pas de nature agricole. Le Charolais a eu la chance de pratiquer une agriculture plus autonome et plus économe avant que le mot d'ordre ne fasse florès.

Il n'en va pas de même pour l'effet "prix des produits", que l'on peut considérer en partie comme endogène. Le lait et la viande ne sont en effet pas deux produits indépendants, vendus sur des marchés hermétiquement cloisonnés : on sait bien que la majorité de la viande bovine vendue en France provient du troupeau laitier (vaches de réforme, veaux issus de laitières etc.). Si bien que les gains de productivité des éleveurs laitiers font chuter non seulement le temps de travail socialement nécessaire (la valeur) du litre du lait, mais aussi celui du kilogramme de viande bovine. Mais cette dernière baisse se produit nécessairement dans une proportion moindre puisqu'une partie de la viande est produite dans les conditions moins favorables du troupeau allaitant. Deux conclusions doivent alors être formulées : il est normal que le prix de la viande en longue période résiste mieux que celui du lait, puisque ce produit incorpore, par sa fraction provenant du troupeau allaitant, une quantité relative de travail supérieure. Mais les gains de productivité importants de la fraction issue du troupeau laitier exercent un effet global dépressif sur le prix de la viande bovine. On comprend alors l'effet de prix positif (première conclusion), et son insuffisance pour maintenir la compétitivité relative des systèmes allaitants (deuxième conclusion). Ces mécanismes marchands peuvent être dans une certaine mesure enrayés par l'intervention réglementaire sur les prix (soutien du prix du lait supérieur à celui de la viande).

Par ailleurs, des substitutions peuvent s'opérer entre viandes, bovine, porcine et avicole, en fonction des élasticités-prix croisées. P. Combris (1980) a bien montré comment la baisse importante du prix des volailles et des porcs, due aux gains de productivité considérables, a produit un déplacement de la demande depuis un quart de siècle : diminution de la consommation de veau, quasi-stagnation de celle de bœuf, et augmentation importante de celle de porcs et de volailles. Là aussi ces substitutions ne peuvent que produire un effet dépressif sur le prix de la viande bovine.

Dans quelle limite une telle chute des prix de la viande, bien que moins forte que celle des produits laitiers qui cristallisent le maximum des gains de productivité, est-elle inéluctable ? L'état du marché de la viande bovine (demande intérieure et import-export) décidera de la réponse : s'il y a pénurie par rapport à la demande sociale — solvable — ce sont les conditions de production des éleveurs situés dans les moins bonnes conditions de productivité, dont ceux de la région charolaise, qui guideront les prix, les autres bénéficiant d'une rente différentielle. Mais pour peu que s'encombrent les marchés, ce sera davantage la grande masse des producteurs, ou ceux d'entre eux qui sont les plus performants, qui pèseront sur les prix et fixeront les cours selon leurs conditions de production ; les producteurs moins bien situés n'arriveront pas alors à renouveler leurs exploitations. Pour pousser plus loin l'analyse économique, il faudrait donc se situer au niveau de la conjoncture bovine ce qui n'est pas notre propos actuel.

Sur un marché national aux prix pratiquement unifiés, les différentes manières de produire, soit de la viande de façon spécialisée, soit du lait et de la viande, engendrent donc des rentes différentielles, des substitutions entre produits liés, des tendances à l'alignement des prix sur les conditions de productivité moyennes ou les meilleures, qui favorisent certains producteurs au détriment de certains autres. Ces inégalités sont normalement cumulatives : ceux qui profitent de rentes ont les moyens d'une reproduction élargie, qui leur permet d'améliorer encore leur productivité et d'élargir la part du marché qu'ils satisfont ; ils contribuent donc à l'élimination des producteurs les moins performants. Il existe bien une dialectique entre ces groupes sociaux et entre les régions où ils sont localisés.

En tout état de cause, que le "système" charolais se révèle plus ou moins bon selon les critères que l'on étudie, il se présente comme très spécifique, presque parfaitement contradictoire avec la "révolution agricole" des années 60. On peut se demander quelles sont les raisons de ces divergences, de cette "voie charolaise" bien particulière. C'est dans la configuration des groupes sociaux qui ont été les acteurs de cette stratégie extensive qu'il faut rechercher l'explication du phénomène.

LES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CHAROLAISE

L'élevage dans l'aire charolaise a connu, comme nous l'avons vu plus haut, une histoire très particulière. Son émergence est le résultat d'un système agro-industriel caractérisé par l'axe sidérurgie-bœufs de travail ; son extension et sa consolidation résultent, s'il faut aller à l'essentiel, de la double révolution qu'ont connue les moyens de transport au XIX^e siècle : chemin de fer et navigation à vapeur. L'évolution ultérieure de cet élevage, durant le demi-siècle que nous venons d'étudier, a pris le contre-pied de l'évolution dominante de l'agriculture française : l'extensification — en termes relatifs — s'inscrit en faux par rapport à la révolution fourragère prônée par René Dumont dans l'après-guerre et à la politique agricole des années 60 qui voyait dans l'intensification l'avenir de l'agriculture.

Il faut maintenant analyser la cohérence d'ensemble de ce système d'élevage particulier. Tout système de production agricole, ou système agraire, ou

encore système social de production (nous considérerons ici ces termes comme quasi-synonymes) doit, en effet, être caractérisé comme une structuration d'éléments (c'est en cela qu'il peut être qualifié de "système"), assurant sa reproductibilité. Reproductibilité des éléments techniques : mode d'usage du sol, conduite du troupeau, productivité technique, mais aussi économiques et sociaux : système de commercialisation, organisations professionnelles et économiques, structure des unités de production. Un tel système c'est, enfin, en adoptant un angle d'éclairage un peu différent, des groupes sociaux qui occupent une place déterminée dans le fonctionnement particulier de cette manière de produire et qui entretiennent entre eux des relations d'alliance ou de lutte, ont des visées stratégiques complémentaires ou contradictoires.

Nous allons tenter de présenter les principaux de ces groupes et de comprendre leur fonctionnement économique.

Les marchands de bestiaux

Ils sont la "cheville ouvrière" de la filière viande charolaise, dont J.-F. Soufflet (1988) a bien exposé le fonctionnement. Pour comprendre leur rôle et leur stratégie, il faut partir des caractéristiques de leur métier, qui expliquent la dimension familiale de leurs entreprises.

C'est un mémoire qui apportera les éléments essentiels de cette analyse (Chalayer, Pelloquin, 1985) à partir d'une enquête directe auprès de 20 % des marchands de bestiaux de Saône-et-Loire, doublée d'une enquête postale à laquelle 50 % des 150 négociants du département ont répondu.

C'est de son savoir-faire artisanal que le marchand tire sa force économique. Il sait individualiser les animaux, connaître leurs qualités bouchères, déterminer auprès de quel chevillard, sur quelle place de consommation se valoriseront le mieux les différents types d'animaux ; il sait aussi bâtir une relation de confiance avec les éleveurs, "fidéliser" ses fournisseurs à la fois par les formes de la transaction (vente à l'estime, paiement comptant), les conseils techniques dont il ne sera pas avare, le choix des reproducteurs qu'il saura souvent guider. Il sait aussi presque tout acheter, et tout vendre, ayant donc une polyvalence plus grande que celle des groupements de producteurs.

Il ne faut donc pas s'étonner si les marchands ont longtemps été de farouches opposants à tout contrat formalisé, à l'introduction de nouvelles techniques d'achat (cadran, pesée...), et à la production d'animaux en lots (taurillons) : pour défendre au mieux leur métier, leur savoir-faire, les marchands ont orienté l'évolution du Charolais dans un sens, plutôt conservateur, de maintien des caractéristiques fondamentales du système de production. Ce faisant, ce n'est pas seulement leur métier que défendaient les marchands : ils avaient une logique, une cohérence d'ensemble qu'il faut comprendre pour mesurer les enjeux.

La taille de leur entreprise est forcément limitée pour rester compatible avec le savoir-faire : le marchand peut déléguer la comptabilité à son épouse, l'enlèvement des animaux et leur transport à un salarié ou à son fils mais il doit rester le maître pour l'achat et la revente puisque c'est lui qui détient le savoir-faire. Il en résulte qu'il ne peut guère y avoir de capitalisation dans la

profession et de concentration des entreprises : elles restent individuelles, à la taille de la famille, organisées selon un modèle patriarcal autour du marchand. Il en résulte également qu'il ne saurait y avoir automaticité de la succession fils-père : le fils doit acquérir le métier, le capital social et le capital culturel nécessaires à la profession (pour cela, l'école ne sert pas à grand chose). L'installation éventuelle du fils est donc nécessairement tardive. Tous ces éléments la rendent aléatoire et, dans l'enquête de Saône-et-Loire, le taux de succession familial n'est que de 45 %.

Si la capitalisation ne peut s'effectuer dans la profession au-delà d'un seuil vite atteint, il faut bien alors que les marchands placent ailleurs les bénéfices, assez substantiels, qu'ils retirent de leur activité. C'est l'agriculture qui est, pour eux, le secteur privilégié de l'accumulation : la trajectoire normale d'un marchand qui réussit, c'est de placer ses capitaux en achetant des terres, en embouchant un nombre important d'animaux et éventuellement en devenant (ou en redevenant) éleveur plus que négociant. La double activité élevage-négoce est en tout état de cause indispensable et elle fonctionne sur le mode synergique : plus on est un gros marchand, plus on est aussi un éleveur important. En moyenne, les négociants de Saône-et-Loire exploitent 84 hectares, dont une bonne partie en propriété. Les sept entreprises les plus importantes engraisent en moyenne 1 100 bêtes par an chacune. Cette synergie négoce-élevage s'explique par plusieurs raisons : l'élevage est "la vitrine du marchand", sa propriété foncière est gage de son répondant auprès des éleveurs, caution pour la banque. Les prés permettent de "finir" quelques animaux, de gérer le temps en fonction des cours et des foires. Le négoce est un vivier où l'on sélectionne les animaux les plus aptes à être engraisés.

Mais, s'il existe une propension à s'éloigner de la profession de marchand pour l'activité mixte agriculture-négoce, il faut bien qu'inversement il y ait des entrées dans la branche, faute de quoi il n'y aurait pas reproduction sociale. C'est bien ce que l'on observe. Les entrées exogènes sont nombreuses : 42 % des marchands de l'échantillon de Saône-et-Loire n'ont pas d'antécédents marchands, bien qu'ils soient fils ou gendres d'agriculteur. Le capital nécessaire pour s'installer est faible : une bétailière et quelques herbages peuvent, à la limite, suffire. L'accès à la profession peut être progressif : un éleveur peut tout d'abord être rabatteur ou commis-ramasseur pour un marchand, salarié d'un groupement de producteurs ; l'acquisition d'un matériel de transport plus performant se fera alors petit à petit.

Certes, n'importe qui ne peut pas devenir marchand : il faut être "accepté par ses pairs" et pour cela avoir l'appui d'un négociant en place, et "faire ses preuves". C'est donc surtout un capital commercial ou un capital social et culturel (relations...) qu'il faut posséder. Au départ, en effet, les négociants qui s'installent ne se différencient guère, au fond, de la moyenne des exploitations, ni par la taille, ni par l'étendue de la propriété foncière, et le négoce est, dans quelques cas de réussite spectaculaire, un moyen d'opérer une ascension sociale en se sortant de la condition d'agriculteur moyen.

On peut, pour conclure, parler d'un "cycle de générations" qui, par delà mille histoires individuelles spécifiques, représente un peu la trajectoire historique "standard" des marchands de bestiaux. L'émergence dans le métier tout d'abord implique un capital socio-culturel initial et le soutien d'un mar-

chand en place. Partis d'un chiffre d'affaires assez bas, ces négociants font leurs classes, rayonnant sur une aire de ramassage très étendue, privilégiant l'accumulation dans leur entreprise commerciale. Ils commercialisent surtout des animaux maigres. La seconde génération va renforcer sa position agricole, en achetant des terres ou en construisant des bâtiments : on acquiert souvent une cinquantaine d'hectares en propriété, pour engraisser de 200 à 400 bovins, éventuellement avec de la main-d'œuvre salariée. Ce sont alors des notables reconnus.

C'est durant la période de maturité, qu'il faut souvent trois générations pour atteindre, que se produit fréquemment un changement de stratégie : l'activité de négoce diminue au profit de celle d'engraissement. La première sert de plus en plus à approvisionner un atelier d'engraissement où peuvent défiler jusqu'à 2 500 bêtes tous les ans, majoritairement des bêtes de qualité (culardes, catégories E et U), finies de manière traditionnelle (bœufs et génisses de trois ans). Ces marchands-engraisseurs possèdent de 100 à 430 hectares et presque tous ont construit une unité de fabrication d'aliments du bétail.

Les sélectionneurs

En Charolais, on parle des "hommes à chapeau" pour désigner les grandes familles de la sélection charolaise. Le monopole du herd-book reste en effet, solidement contrôlé par une aristocratie de l'élevage. P. Lanier décrit ce monde de la sélection dans un ouvrage dont le titre est à lui seul un programme : *Les sommets de l'élevage charolais de race pure* (1975). A partir d'une enquête sur le "Gotha de l'élevage charolais", il reconstitue la généalogie de quelques grandes familles : ancienneté dans la sélection qui fonde le renom de la famille, grosse assise foncière, prix systématiquement "raflés" dans les concours agricoles (qui sont, au demeurant, contrôlés par eux-mêmes !), quasi-monopole sur le marché de l'exportation des reproducteurs qui est le plus rémunérateur.

Ces hommes à chapeau ont réalisé, durant les années 60 et le début des années 70 une accumulation de terres et de capital importante car la demande, liée à l'expansion de la race en France et dans le monde, croissait sans cesse face à une offre limitée par une politique monopolistique conséquente : le marché était euphorique. Il a même fallu ouvrir quelque peu les vannes du malthusianisme en créant, à côté du Livre généalogique officiel (ou Livre A) un Livre B ou Livre d'attente qui permettait un accès graduel et contrôlé de nouveaux reproducteurs au herd-book.

Cette phase prospère de la sélection et cette ouverture relative ont permis à des éleveurs de devenir sélectionneurs, sans pour autant acquérir la notoriété qui permet d'accéder aux prix de monopole : il s'agissait souvent de petits ou de moyens éleveurs qui cherchaient à valoriser au mieux une force de travail abondante. Les animaux reproducteurs exigent, en effet, beaucoup de soins pour présenter dès le stade broutard (8-9 mois) une excellente conformation : il faut, pour cela, une croissance journalière qui peut atteindre 1,7 à 1,9 kg, ce qui nécessite des soins, une alimentation riche et personnalisée, une attention permanente ; cela implique donc un surcroît de

travail par rapport aux animaux destinés à la boucherie. Pour ces producteurs, l'orientation vers la sélection correspond à une forme d'intensification. Le prix des reproducteurs valorise le travail effectué, mais il n'inclut en général pas de rente de monopole. Le marché des reproducteurs est en effet segmenté et ses créneaux les plus rémunérateurs restent fermés aux petits sélectionneurs : en 1970, au sommet de la phase de prospérité, les troupeaux comptant moins de 20 vaches inscrites au herd-book totalisaient 13 % des femelles, mais seulement 3,4 % des exportations et 6,3 % des ventes aux autres membres du herd-book (Taraud, 1971).

A l'inverse, les élevages de plus de 100 vaches inscrites regroupaient 12,9 % des reproductrices et exportaient 23 % des animaux. C'est ce petit groupe des grands sélectionneurs qui a fortement marqué l'évolution agricole de la région. Pendant très longtemps les dirigeants du herd-book se sont opposés à l'insémination artificielle qui menaçait, évidemment, leur monopole sur les taureaux. Ils étaient tout autant hostiles au contrôle de performance : leurs préférences allaient aux concours et à la défense du standard de la race qu'ils contrôlaient entièrement. Il était *a fortiori* exclu, pour eux, de parler de croisement ou d'introduction de nouvelles races : ils défendaient bec et ongles leur rente de monopole. On peut se demander si leur refus des techniques modernes de gestion génétique d'une race (métissage, contrôle de croissance, insémination artificielle, contrôle de descendance), ne s'est pas traduit par une érosion progressive relative des qualités du charolais.

Les grands "fermiers"

Acceptons, selon l'usage régional, de parler de "grandes fermes" pour désigner les grandes exploitations agricoles quel que soit leur mode de faire-valoir (le fermage domine, mais les modes de faire-valoir mixtes se développent). Le tableau 4 permet de constater l'importance de la part des exploitations de taille supérieure (en surface comme en MBS).

Tableau 4.
Part
des exploitations
de grande taille
en 1980

	% des exploit. + de 100 ha	% de la SAU occupée par + de 100 ha	% des exploit. 16-40 000 UCE de MBS	% des exploit. + de 40 000 UCE de MBS
Allier	7,2	27,5	16,7	1,8
Creuse	2,0	8,2	8,6	0,3
Nièvre	13,8	41,2	26,2	4,3
Saône-et-Loire	2,4	11,8	17,5	1,4
France entière	2,7	18,2	15,0	3,0

Source : SCEES, RGA 1979-80.

La petitesse des exploitations du département de Saône-et-Loire ne doit pas tromper : le vignoble et la région bressanne tirent vers le bas la moyenne, mais dans la petite région agricole (PRA) Charolais la taille moyenne est de 31 hectares, dans l'Autunois de 43 hectares et en Sologne bourbonnaise de 41 hectares. L'Allier et surtout la Nièvre sont caractérisés par des structures nettement plus grandes que la moyenne nationale.

Si l'on suit l'évolution de ces grandes exploitations, on constate que leur taille ne s'accroît guère. Dans l'Auxois, elles perdent même un peu de surface entre 1970 et 1980 ; dans la PRA Charolais, on constate une assez forte mobilité des grandes unités entre 1955 et 1980, mais au total la concentration est très limitée (Leseigneur, 1987).

L'explication de ce comportement est simple : la taille de la famille (de plus en plus souvent réduite au couple) limite la taille de l'exploitation, interdisant une croissance qui ne pourrait se faire que par un recours au salariat, alors que les économies d'échelle réalisables ne le justifient pas. C'est donc un autre type de croissance qui est mis en œuvre : installation de plusieurs enfants par l'acquisition d'une seconde exploitation, ou investissement dans des formations longues, ou bien encore placement extraverti de l'épargne.

Nous reviendrons plus amplement sur l'analyse de l'évolution des exploitations agricoles dans le paragraphe qui suit. Pour l'instant, il suffit de retenir que ces éleveurs aisés, cultivant souvent une cinquantaine d'hectares en Charolais de Saône-et-Loire, près de cent en Auxois et nettement plus en Nivernais, étaient eux aussi opposés à l'adoption d'un "modèle breton", qui est adapté à des structures d'exploitation plus exiguës, et qui aurait donc remis en cause la place de ces grandes exploitations, et les avantages économiques qu'elles tirent de leurs structures ; sans parler du "mode de vie" des éleveurs charolais s'accommodant mal du surcroît de travail que cela aurait impliqué...

La logique économique du bloc social dominant

Les marchands de bestiaux, les sélectionneurs et les grands fermiers formaient trois catégories d'agents économiques puissants qui avaient tous intérêt à maintenir le système d'élevage herbager allaitant et extensif de la région du Charolais. Entre ces trois groupes existent des liens multiformes que seule une analyse sociologique précise permettrait de montrer : les trajectoires professionnelles amènent, d'une génération à l'autre, à passer d'un groupe à un autre ; les stratégies matrimoniales scellent des liens ; les fonctions de représentation élective ou professionnelle exercées par les uns et les autres amènent à se rendre mutuellement de "menus services" ; la propriété foncière enfin leur donne une nouvelle unité économique dans la défense de la rente foncière et de leur patrimoine.

En matière de propriété foncière, la situation est difficile à connaître en l'absence de données statistiques. L'étude, déjà ancienne, de P. Cornut (1963) sur la répartition de la fortune privée en France ne permet pas de montrer de concentration particulière des biens ruraux, sauf dans le département de l'Allier. D. Barthélemy et A. Barthez ont montré que, dans la Nièvre, les unités de location (ensemble des parcelles d'une exploitation dépendant du même propriétaire et du même bail) de plus de 50 ha représentent environ la moitié de la SAU en fermage du département. "La Nièvre est un département où la propriété foncière est concentrée : 31 % des exploitations et 38 % de la superficie sont dans une situation où le principal bailleur détient à lui seul plus de la moitié de la superficie de l'exploitation" (Barthélemy, Barthez, 1985). On peut donc admettre que la propriété foncière reste toujours concentrée et nantie d'une force économique réelle.

Or, nous l'avons vu, les marchands, tout comme les sélectionneurs et les grands fermiers, qui exploitent souvent en faire-valoir mixte et sont propriétaires d'une partie de leur exploitation, sont tous propriétaires de terres : avec les bailleurs traditionnels, peu visibles parce que souvent absentéistes, ils participent de la classe des propriétaires fonciers. Ils défendent leur patrimoine et leur rente, donc les herbages : dans la Nièvre, en 1960, le prix des prairies naturelles était de 63 % supérieur à celui des terres labourables. On comprend donc l'hostilité irréductible des propriétaires fonciers au retournement des prairies : cela leur ferait perdre, du jour au lendemain, près de la moitié de leur patrimoine. D'ailleurs, presque tous les baux de fermage ou, antérieurement, de métayage interdisaient de mettre les prairies en culture et le nombre de procès intentés montre qu'une telle clause n'était pas de pure forme. Certes, à partir de 1976, toujours dans la Nièvre, le prix des terres labourables dépasse celui des prairies ; il n'empêche que, plusieurs décennies durant, c'est en interdisant le retournement des prés et donc la mise en œuvre de la révolution fourragère que l'on assurait au mieux la défense de la rente foncière. Si l'on se souvient que la culture des fourrages a été, dans d'autres régions, l'une des principales révolutions agronomiques contemporaines, on conçoit que la propriété foncière a, elle aussi, œuvré dans le sens du *statu quo*, du maintien du système herbager en Charolais.

Grands sélectionneurs, marchands, grands fermiers, ainsi que grands propriétaires fonciers auxquels ils s'identifient parfois, constituent des groupes objectivement alliés, car tous ont intérêt au maintien du "système charolais", qui leur procure des rentes de monopole, des rentes différentielles, des rentes de savoir-faire, des rentes foncières. Entre eux existent mille liens familiaux ou politiques, et autour d'eux gravitent des notaires, vétérinaires, experts agricoles, qui constituent le "grand monde" du Charolais.

Dans l'adoption d'un modèle plus intensif, ils avaient beaucoup à perdre : l'intensification se pratique mieux sur des exploitations moyennes, à la force de travail abondante, que sur des grandes unités et elle menace donc la position des grands fermiers ; elle implique souvent des changements de race, ou des croisements qui menacent les rentes monopolistiques des sélectionneurs ; elle est aussi liée, dans bien des cas, à la culture des fourrages, alors que, pour les propriétaires fonciers, la rente des prés naturels est supérieure à celle des terres labourables ; enfin un modèle intensif est généralement lié à la production d'animaux en lots, ce qui ne correspond guère au savoir-faire marchand des négociants. Soucieux de défendre leurs rentes, ces groupes sociaux se sont donc opposés, parfois violemment mais le plus souvent par la persuasion, au cours dominant de la politique d'élevage française.

Ils ont su imposer une unité sociale aux autres groupes d'éleveurs, en particulier parce qu'existent des possibilités de mobilité sociale, et que l'espoir, même illusoire, d'une ascension sociale (quelques éleveurs moyens peuvent devenir sélectionneurs, marchands...), est un puissant facteur de cohésion, d'acceptation du *statu quo*.

Le "bloc social" dominant la société charolaise ne pouvait se reconnaître dans la "révolution agricole" des années 60, portée par les jacistes et le CNJA de l'époque, et se traduisant par une spectaculaire intensification, porteuse de gains de productivité. Ses privilèges auraient en effet été remis en cause par

l'adoption d'un tel modèle ; il a eu la force économique d'imposer une autre stratégie, plus conforme à ses aspirations car elle permet le maintien de sa position dominante.

L'accent a, jusqu'ici, été mis sur les groupes sociaux dominants car ce sont eux qui ont déterminé le sens de l'évolution de l'agriculture de la région charolaise. Il ne faudrait pas en conclure pour autant qu'ils régnaient partout en maîtres, ni qu'aucun autre groupe social n'existait. En effet la thèse que nous venons de développer concerne surtout le "cœur historique" de l'aire charolaise (PRA Charolais, Nivernais central, Brionnais...) ou, *cum grano salis*, l'Auxois et une partie de l'Allier ; mais la configuration sociale, les structures agricoles, les systèmes d'élevage s'éloignent quelque peu de la "norme classique" lorsqu'on se déplace vers la périphérie charolaise, en particulier vers l'ouest de la zone (département de la Creuse en particulier). Il ne nous est pas possible de rentrer dans le détail de ces variations géographiques ou dans une analyse fine de l'ensemble des groupes sociaux dans un texte qui, cherchant à être synthétique, doit aller à l'essentiel.

De la même manière, l'analyse a été développée au niveau de l'économie de la production agricole et, si elle a partiellement intégré l'étude des filières à travers les marchands de bestiaux, elle est restée muette sur "les superstructures" de la société charolaise : rôle des organisations professionnelles agricoles, de l'administration, du développement et des techniciens, du Crédit agricole, de l'Eglise, de la représentation politique, etc. On comprend bien que l'intégration de ces nouvelles dimensions nécessiterait une nouvelle recherche à part entière, pour laquelle la collaboration de sociologues serait indispensable : nous avons donc délibérément décidé d'ignorer ici l'ensemble de ces volets.

En revanche, on ne peut en rester à l'idée que la société charolaise n'est peuplée que de représentants du bloc social qui la domine : il faut tenter de comprendre les lois de reproduction de l'ensemble des exploitations agricoles du Charolais.

LA REPRODUCTION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Nous avons analysé les groupes sociaux dominants afin de comprendre leur logique économique. Il va s'agir maintenant d'examiner l'ensemble des exploitations agricoles, grandes et petites, pour connaître leurs modalités de reproduction que nous résumerons en six mécanismes : l'existence d'un seuil (apparent) en-deçà duquel la reproduction des exploitations est impossible ; un "quitte ou double" des unités situées juste au niveau de ce seuil ; un comportement patrimonial plus affirmé que pour la moyenne des agriculteurs français ; une logique de croissance foncière intravertie des agriculteurs moyens et à l'inverse, une croissance extravertie des plus grandes exploitations ; enfin, un "cycle démographique" qui résulte de l'imbrication de la famille et de l'unité de production. Ces mécanismes ne sont peut-être pas particuliers à la région charolaise, bien que les comparaisons soient difficiles en raison de la rareté des suivis "longitudinaux" (c'est-à-dire de suivis dans le temps d'exploitations agricoles). En tout état de cause, l'examen de ces divers mécanismes qui concourent à la pérennité du système de production charo-

lais montrera l'existence d'une assez forte mobilité sociale dans cette société inégalitaire, ce qui facilite le maintien de la cohésion sociale.

L'essentiel de ces conclusions ont été établies à partir d'une recherche sur l'Auxois (Cavailhès, 1983/84) et confirmées dans les petites régions agricoles Charolais (Leseigneur, 1987) et Autunois (Pinault, 1985). En Auxois, la méthode a consisté en un suivi de cohortes d'exploitations agricoles en 1942, 1955, 1970 et 1980 (plus les enquêtes communales de 1929). Un échantillon en grappe de 453 exploitations a été tiré pour 1942 (ensemble des exploitations de 16 communes) et il a été suivi jusqu'en 1980 où, sur ces communes, subsistaient 252 exploitations (soit environ 1/10 de celles de la PRA). Il s'agit donc, pour reprendre le jargon statistique, d'une étude de type "concentration".

Chaque exploitation de 1942 a été suivie tout au long de la période selon des règles d'apparementement qui découlaient de la structure foncière : lorsqu'une exploitation disparaissait, naissait, éclatait ou fusionnait avec une autre, l'exploitation fille était celle qui regroupait la majeure part des terres de l'exploitation mère. Dans certains cas, cette affiliation s'opérait moyennant un changement d'exploitant qui pouvait être membre de la famille de son prédécesseur ou qui venait de l'extérieur de la famille. C'est donc la pérennité de l'unité de production économique qui a été privilégiée et non celle de la lignée familiale. Les raccordements ont été effectués par des réunions en mairie.

Dans les PRA Charolais et Autunois, la méthode a été voisine pour les années 1955, 1970 et 1980. Pour l'ensemble des trois PRA, l'évolution de 724 exploitations en 1980 a été ainsi reconstituée depuis 1955.

Un seuil (apparent) de reproduction

Les plus petites unités de production ne sont pas pérennes : en deçà d'un certain seuil, elles sont condamnées à disparaître. C'est surtout entre 1942 et 1970 que l'existence de ce seuil est nette ; la période 1970/1980 est marquée par une assez grande stabilité des structures.

Pour les deux périodes inter-censitaires précédentes, 1942/1955 et 1955/1970, on peut calculer ce que nous appellerons un taux de reproduction : il est négatif pour les exploitations qui disparaissent ou rétrogradent dans une classe de SAU inférieure et, à l'inverse, positif pour les exploitations qui passent dans les classes de taille supérieure. Le tableau 5 montre l'évolution de ce taux selon la taille initiale.

Les taux de reproduction négatifs sont à peu près stables pour les exploitations qui ont, en 1942, plus d'une vingtaine d'hectares et leur niveau est environ deux fois plus faible que celui des exploitations de moins de dix hectares. Tout se passe donc comme si le groupe des exploitations ayant entre dix et vingt hectares au recensement initial était charnière. Par exemple, entre 1942 et 1955, près des 2/3 des exploitations de moins de 10 ha disparaissent ou régressent, ce qui n'advient que dans 15 % des cas pour les unités de plus de 20 hectares.

L'explication de ce phénomène est suffisamment connue pour qu'il soit

Tableau 5.
Modalités
de reproduction entre
1942 et 1970 selon les
classes de superficie
en Auxois

Superficie initiale	Taux de repro- duction négatif		Taux de repro- duction positif		Taux de repro- duction nul		Total	
	42-55	55-70	42-55	55-70	42-55	55-70	42-55	55-70
2 — 5 ha	68 %	75 %	18 %	17 %	15 %	8 %	100 %	100 %
5 — 10 ha	63 %	82 %	12 %	7 %	25 %	11 %	100 %	100 %
10 — 20 ha	52 %	55 %	27 %	23 %	21 %	21 %	100 %	100 %
20 — 30 ha	31 %	43 %	37 %	43 %	31 %	14 %	100 %	100 %
30 — 50 ha	30 %	31 %	30 %	42 %	40 %	27 %	100 %	100 %
50 — 70 ha	26 %	42 %	16 %	18 %	60 %	40 %	100 %	100 %
70 — 100 ha		41 %		17 %		41 %	100 %	100 %
≥ 100 ha	36 %	30 %			64 %	70 %	100 %	100 %

Unité : % ligne

inutile d'insister : l'absence de motorisation, ou son coût trop élevé sur les petites exploitations, ne permet pas d'atteindre une productivité du travail suffisante pour qu'elles soient reproductibles.

Le "quitte ou double" des petites exploitations

Toutes les exploitations situées au voisinage du seuil de reproduction ainsi mis en évidence ne disparaissent pas forcément. Certaines d'entre elles sont, au contraire, caractérisées par une croissance foncière très vive. C'est ce que nous appelons le "quitte" (disparition) ou "double" (croissance rapide). Par exemple, entre 1955 et 1970, plus de la moitié des exploitations ayant entre 10 et 20 ha en 1955 disparaissent et un quart stagne dans la même catégorie, mais le dernier quart triple presque sa superficie pour atteindre, en 1970, la classe des 30 à 50 hectares.

Le tableau 6 illustre ce "quitte ou double" pour les périodes 1955/1970 et 1970/1980. Il indique le taux de croissance foncière des exploitations pérennes selon la taille initiale. On remarque que ce taux est d'autant plus élevé que la taille initiale est plus faible. Par exemple, entre 1955 et 1970, le taux de croissance foncière passe de + 58 % pour les petites exploitations pérennes à + 33 % pour les moyennes et + 18 % pour les grandes.

La croissance en valeur absolue est, bien entendu, différente de celle observée en valeur relative : entre 1955 et 1970, l'ensemble des petites exploitations gagnent 141 ha (8,8 ha par exploitation), les moyennes 686 hectares (14,4 ha par exploitation) et les grandes 565 hectares (13,1 ha par exploitation), ce qui illustre un autre phénomène sur lequel nous allons revenir : ce sont les exploitations moyennes qui sont les plus grandes "mangeuses de terre".

Le même tableau montre que, entre 1970 et 1980, la même hiérarchie des taux de croissance foncière s'observe, inversement proportionnelle à la surface initiale ; ce taux devient même négatif pour les exploitations de plus de 100 ha puisque leur SAU régresse de 18 %.

La possibilité d'une forte croissance foncière pour les petites exploitations est le signe d'une certaine mobilité des structures agricoles, qui connote la possibilité d'une mobilité sociale. Il n'y a pas de fatalisme des structures agri-

Tableau 6.
Evolution foncière
1955-1970 et
1970-1980 des
exploitations pérennes
selon leur situation
initiale (Auxois)

Situation en 1955	SAU totale 1955	SAU totale 1970	% de variation
Retraite ou semi-retraite	85	115	+ 36 %
Petites exploitations	244	385	+ 58 %
Exploitations moyennes motorisées	542	729	+ 35 %
Exploitations moyennes non motorisées	1 491	1 990	+ 33 %
Exploitations aisées ou semi-aisées	3 126	3 691	+ 18 %
Situation en 1970	SAU moyenne 1970	SAU moyenne 1980	% de variation
< 20 ha	9,1	11,8	+ 29 %
20 — 50 ha	37,6	43,2	+ 15 %
50 — 70 ha	58,1	61,3	+ 6 %
70 — 100 ha	82,2	86,7	+ 5 %
≥ 100 ha	143,8	121,3	- 18 %

coles, ce qui contribue probablement à faire accepter par tous le maintien d'un système d'élevage qui ne profite qu'à quelques groupes sociaux : l'espoir est permis à chacun même s'il se révèle illusoire pour la plupart. Cette conclusion, qui apparaît ici sous un angle quantitatif, est importante, d'autant que nous l'avons déjà vue sous un aspect qualitatif : la possibilité de devenir marchand de bestiaux ou sélectionneur existe pour quelques paysans petits ou moyens.

Un comportement patrimonial

L'exploitation agricole ne représente qu'une part de l'unité économique gérée par l'agriculteur et sa famille : si l'on accepte de définir la famille par le "pot commun" de l'unité de résidence et de consommation, on admet en général que 40 % de son patrimoine et 45 % de son revenu sont extérieurs à l'exploitation agricole : revenu du travail extérieur, des pensions, du capital, etc. ; patrimoine mobilier (valeurs...) ou immobilier (forêts, bâti, non bâti...). On ne peut donc en faire abstraction dans l'étude des unités familiales de production.

Une enquête portant sur le revenu fiscal, en 1980, des 250 agriculteurs de l'Auxois qui ont été étudiés dans l'enquête "concentration" montre que leur patrimoine placé hors exploitation est, en moyenne, supérieur à celui des

Tableau 7.
Composition
du revenu imposable
(en pourcentage)
dans l'Auxois

	Auxois 1980 (a)	France 1979 (b)
Bénéfices agricoles	61,2	58,3
Bénéfices industriels et commerciaux	4,5	5,2
Bénéfices non commerciaux	0,8	0,3
Salaires	16,5	18,9
Pensions et retraites	8,2	11,0
Revenus fonciers	4,1	2,3
Capitaux et valeurs mobilières	4,6	3,7

(a) Total moins un très gros revenu foncier.

(b) *Economie et Statistique*, 166.

agriculteurs français. C'est ce que permet de déduire le tableau 7 qui, à travers la structure du revenu, donne des indications sur le capital possédé.

La part des bénéficiaires agricoles dans ce revenu fiscal ne signifie pas grand-chose puisque le mécanisme de l'imposition forfaitaire conduit à une sous-estimation importante. Les autres postes sont, également, à examiner avec prudence compte tenu de la dissimulation fiscale qui caractérise certains d'entre eux.

Avec cette réserve, on observe cependant que le revenu du capital représente 15,5 % en Auxois et 11,2 % pour la moyenne des agriculteurs français. En chiffres absolus, il représente la deuxième source de revenu, après les bénéficiaires agricoles et avant les salaires (compte tenu des taux différents de dissimulation) et près de la moitié des foyers fiscaux étudiés en perçoivent : le "comportement patrimonial" (qui ne connote pas forcément la richesse ou l'aisance matérielle) n'est pas le fait d'une petite minorité mais de la majeure part des agriculteurs de l'Auxois.

Certes, ces calculs restent globaux et limités à une seule petite région. Les enquêtes "à dire d'expert" entreprises auprès de notaires ou du Crédit agricole confirment cependant l'importance des placements effectués dans la forêt ou, en Saône-et-Loire, dans le vignoble, ce qui explique l'importance du patrimoine foncier extérieur à l'exploitation ; il peut aussi y avoir des terres occupées, rachetées en attendant de pouvoir exercer un droit de reprise en fin de bail, dans le but de les rattacher à l'exploitation. De même, la détention d'un portefeuille de valeurs mobilières semble très courante en Saône-et-Loire comme dans l'Auxois.

Nous ne disconvenons pas, pour autant, de l'existence d'une capitalisation sur l'exploitation en cheptel vif, qui a même dû être assez vive durant la dernière décennie, comme le montre l'accroissement du troupeau. Il est exact aussi que le drainage et les bâtiments ont mobilisé une partie des disponibilités financières ou des capacités d'emprunts.

Cette enquête fiscale permet également d'établir d'importantes différences quant aux logiques patrimoniales des groupes d'agriculteurs.

Une logique de reproduction intravertie pour les exploitations moyennement grandes

Nous avons déjà eu l'occasion, à travers les résultats de l'enquête concentration, de qualifier les exploitations moyennes de "mangeuses de terres". L'enquête fiscale révèle leur intense activité sur le marché foncier : les exploitants ayant de 70 à 100 hectares de SAU en 1980 ont acheté, entre 1970 et 1979, à eux seuls, plus de terres que toutes les autres catégories réunies (tableau 8).

Ce sont eux qui effectuent les achats les plus localisés à proximité du siège de leur exploitation, et c'est pour ce groupe que les achats de terres sont les plus importants relativement aux achats d'autres biens immobiliers ou de fonds de commerce. Ces indications sont suffisamment cohérentes pour permettre de conclure que c'est ce groupe des 70-100 ha qui a la stratégie la plus agricole, la plus "intravertie" autour de l'exploitation.

Tableau 8. Acquisitions à titre onéreux effectuées entre 1970 et 1979 (Auxois)

Taille des exploitations en 1980	Nombre d'exploitations agricoles	Nombre de foyers fiscaux	Acquis. nettes à titre onéreux (en milliers de F 1975) (a)	Acquis. nettes en % de la SAU des expl. en 1970	Part des acquis. localisées dans la commune	Part des acquis. de terres dans le total des biens immobiliers
> 100 ha	33	45	291	+ 2 %	34 %	52 %
70 - 100 ha	50	70	5 034	+ 29 %	89 %	91 %
50 - 70 ha	50	54	1 613	+ 7 %	73 %	83 %
30 - 50 ha	40	45	217	+ 9 %	77 %	86 %
< 30 ha	45	46	404	+ 5 %	78 %	29 %

Source : Enquête fiscale (Direction régionale des impôts)

(a) Acquisitions nettes à titre onéreux : ensemble des achats de biens immeubles moins ensemble des ventes.

Les grandes exploitations : héritage et logique extravertie

Les exploitations de plus de 100 hectares sont moins actives sur le marché foncier que les 70-100 ha, mais elles ne sont pas pour autant engagées dans une stratégie de déclin. Le tableau 9 permet de mieux saisir leur logique de croissance.

Tableau 9. Acquisitions à titre gratuit et caractéristiques des acquisitions à titre onéreux entre 1970 et 1980 (Auxois)

Taille des exploitations en 1980	Nombre d'exploitations agricoles	Nombre de foyers fiscaux	Acquis. à titre gratuit (a) en milliers de F 1975	Acquisitions à titre onéreux	
				part située hors de la commune	part de l'immob. hors terres agricoles
> 100 ha	35	45	3 855	66 %	48 %
70 - 100 ha	50	70	2 071	11 %	9 %
50 - 70 ha	50	54	1 013	27 %	17 %
30 - 50 ha	40	45	625	23 %	24 %
< 30 ha	45	46	500	22 %	71 %

Source : Enquête fiscale (Direction régionale des impôts).

(a) Acquisitions à titre gratuit : donations-partages et héritages.

Nous avons, dans ce tableau, indiqué les acquisitions à titre gratuit des biens immeubles, saisis à travers les déclarations faites au fisc (il n'est donc pas impossible qu'il y ait une certaine sous-évaluation) ; les biens meubles, essentiellement le cheptel vif et le matériel d'exploitation sont, en effet, acquis dans la plupart des cas pour une somme modique, voire nulle lorsqu'il s'agit d'une transmission directe entre des ascendants et un descendant qui reprend l'exploitation (ce qui allège d'autant le poids financier de la reprise).

Les exploitations qui dépassent 100 ha de SAU sont des exploitations "héritières", qui trouvent dans le patrimoine familial les terres dont elles ont besoin, ce qui leur permet de n'en acheter que peu, contrairement au groupe des 70-100 ha. La logique de leurs acquisitions à titre onéreux ou à titre gratuit est, par ailleurs, très différente : ce sont les seules qui acquièrent la

majeure part de leurs biens immobiliers en dehors de la commune du siège de l'exploitation et près de la moitié de ces acquisitions correspond à d'autres biens que des terres agricoles. Cela suggère une logique "extravertie" de reproduction : les apports extérieurs à la commune correspondent en bonne part à des placements en biens patrimoniaux plutôt qu'en capital d'exploitation ; l'importance des acquisitions hors terres agricoles signifie probablement qu'une part de ces terrains bâtis (ou à bâtir) ou de ces immeubles servent à doter ou à installer des enfants non agriculteurs.

Le tableau 9 montre, enfin, la situation particulière des exploitations de moins de 30 hectares : près des 3/4 de leurs acquisitions correspondent à de l'immobilier non agricole et, si l'on compare les tableaux 8 et 9, on constate que leurs acquisitions à titre gratuit dépassent celles à titre onéreux. S'agissant d'unités souvent exploitées par des agriculteurs âgés, on peut penser que le premier aspect est lié à la préparation d'une retraite (acquisition d'une maison) et que l'importance relative des héritages est le résultat mécanique d'apports d'ascendants décédés. Cela suggère que la logique patrimoniale, dont nous venons de montrer qu'elle est liée à la taille des exploitations, dépend également de l'âge des exploitants. C'est ce que nous allons vérifier.

Le cycle démographique des exploitations charolaises

Les économistes et les sociologues de la famille nous ont habitués à poser les problèmes d'épargne et de formation du capital dans le cadre des théories du cycle de vie. Celles-ci, dans leur aspect analytique et descriptif tout au moins, peuvent être d'un grand intérêt dans une activité productrice aux formes familiales, comme l'est l'agriculture. L'étude "concentration" réalisée permet de montrer la réalité de ces cycles, dont le détail de la méthode et des résultats ont été exposés par ailleurs (Cavailhès, 1986 ; Cavailhès, 1987 c).

Le cycle démographique a été décomposé en cinq phases, le moment discriminant étant celui du renouvellement du chef d'exploitation (au sens du SCEES), et non pas celui de l'installation (au sens de la MSA ou de l'ADA-SEA) : pré-renouvellement lorsque le père et le fils travaillent ensemble sur l'exploitation ; renouvellement lorsque le fils (ou le gendre) est devenu chef d'exploitation à la place du père ; post-renouvellement, phase qui se situe une quinzaine d'années après le renouvellement ; maturité lorsque le chef a de quarante à soixante ans, et qu'il ne collabore pas avec un de ses enfants qui se préparerait à lui succéder ; pré-retraite quand on est dans la même situation que précédemment, mais avec un chef d'exploitation de plus de soixante ans.

Pour mettre en relation l'accumulation du capital et le cycle démographique, nous avons calculé un indicateur de formation de capital à partir des données de structure présentes dans les recensements agricoles : il s'agit d'un capital standard (car les estimations de la valeur sont forfaitaires) principal (il omet quelques postes) ; la différence d'un recensement à l'autre constitue la formation nette (si l'on suppose que tout le capital consommé est exactement renouvelé) de capital standard principal, ou FNCSP (3). La marge d'erreur est évidemment considérable, mais il ne s'agit ici que de fixer des ordres

(3) Pour le capital foncier, il s'agit des achats nets de terre, valorisés au prix moyen du marché de la période considérée ; la réévaluation du stock n'entre donc pas en ligne de compte.

de grandeur. Toutes les données sont exprimées en francs constants 1986 (avec l'indice du PIB comme déflateur). Le tableau 10 indique les résultats synthétiques.

Tableau 10.
Formation nette
de capital
principal standard
selon les phases du
cycle démographique
(Auxois +
Saône-et-Loire)

Situation en 1980	Taille en ha en 1970	FNCPS 1970-1980	Dont capital d'exploitation
Ensemble exploit. pérennes	42,9	264 000	96 000
Exploit. pré-renouvellement	63,7	688 000	284 000
Exploit. renouvelées	47,0	— 116 000	120 000
Exploit. "matures"	38,4	196 000	88 000
Exploit. en pré-retraite	27,6	— 112 000	— 156 000

Unité : francs 1986

Source : SCEES, RGA 1970 et 1979/80.

La phase de "pré-renouvellement" présente une importance particulière pour l'analyse. Elle est la modalité dominante de reproduction des exploitations des trois PRA étudiées : 53 % des nouveaux chefs d'exploitation de 1980 coopéraient avec leur père en 1970 (4). On remarque par ailleurs que les exploitations qui sont dans cette phase en 1980 avaient, dès 1970, une SAU de 50 % supérieure à celle de la moyenne des exploitations pérennes. Elles ont, enfin, un taux d'accumulation du capital particulièrement rapide. La raison en est simple : avec l'apport du travail du fils sur l'exploitation, il faut passer d'un collectif de travail d'environ 2 UTA à près de 3, donc financer un poste de travail nouveau ce qui représente une accumulation considérable compte tenu de la composition organique élevée du capital agricole.

Le tableau 11 précise les formes de cette accumulation :

Tableau 11.
Indicateurs
économiques
1970-1980 pour les
exploitations
pré-renouvelables et
l'ensemble

	Ensemble des exploitations pérennes 1970-1980		Exploitations en pré-renouvellement en 1980	
	1970	1980	1970	1980
Nombre	470	470	64	64
SAU (ha)	47,9	46,9	63,7	75,5
FVD (ha)	12,3	17,1	15,0	27,5
Capital d'exploitation	604 000	700 000	928 000	1 212 000
Capital total	952 000	1 216 000	1 352 000	2 040 000
Capital total/par.	560 000	716 000	616 000	704 000
MBS/UTA	96 000	116 000	112 000	116 000

Unité : francs 1986.

Source : SCEES, RGA 1970 et 1979/80.

Ces exploitations en phase de pré-renouvellement en 1980 ont eu, durant la décennie précédente, un rythme de croissance deux fois plus élevé que

(4) Certains, parmi les 47 % restant, ont pu débiter la phase de coopération père-fils après 1970. Lorsqu'il n'y a pas eu de phase de pré-installation, les nouveaux chefs ont pu s'installer après un détour professionnel ; dans d'autres cas, ils n'ont aucun lien de parenté avec le chef précédent.

celui de la moyenne des exploitations pérennes tant en ce qui concerne la SAU que le faire-valoir direct (FVD) ou le capital standard d'exploitation. La FNCSP est d'environ 700 000 F, contre 260 000 F seulement pour la moyenne des exploitations pérennes.

L'accroissement du collectif de travail des exploitations pré-renouvelables (qui passe de 2,2 à 2,9 UTA) explique que les ratios de capital par UTA ou de MBS par UTA ne s'écartent guère de la moyenne : tout se passe comme si la croissance était homothétique. Le système de production reste proche de la moyenne, caractérisé par une production de viande bovine extensive (1,05 UGB/ha de SFP, contre 1,0 en moyenne).

Le tableau 10 montre que, par contre, les exploitations dont le chef a changé entre 1970 et 1980 ont décapitalisé durant la décennie considérée : on observe une régression du faire-valoir direct, le fils étant fermier de son père et une stabilité de la SAU qui contraste avec la forte croissance de la phase de pré-renouvellement. En revanche, la formation de capital d'exploitation se poursuit, bien qu'à un rythme inférieur à celui du pré-renouvellement. Le renouvellement correspond, en quelque sorte, à une situation inversée par rapport au pré-renouvellement : le collectif de travail diminue de 0,7 UTA.

Lorsqu'un nouveau cycle ne s'enclenche pas à la suite du précédent, c'est-à-dire lorsqu'une nouvelle perspective de succession ne se dessine pas, la période de maturité est marquée par une stagnation de l'appareil productif, et celle de pré-retraite par une très nette régression : le chargement recule de 17 %, pour tomber à 0,7 UGB par hectare de SFP ; le capital d'exploitation baisse de près de 40 % (alors que le capital foncier se maintient). La MBS de ces exploitations recule, en valeur absolue, de 41 % et, rapportée à la force de travail, de 28 %.

La mécanique du cycle ainsi résumée connaît, bien évidemment, des ratés : nous avons privilégié l'exposé des trajectoires les plus répandues mais il en existe d'autres, marquées par divers accidents démographiques ou économiques, sur lesquelles nous ne pouvons pas nous arrêter ici.

Ces modalités de renouvellement renvoient à une conclusion, que nous avons déjà eu l'occasion de mentionner : en Charolais, la croissance foncière n'est pas réservée à quelques-uns. La possibilité de "doubler", même si le risque de "quitter" est très réel, donne un espoir à des exploitants qui, dans d'autres contextes, seraient condamnés et cet espoir est d'autant plus fondé que succession et croissance peuvent être associées.

Cette fluidité des structures agricoles en région charolaise s'explique par la combinaison de trois raisons : dans une région où le fermage est dominant, l'accès à la terre peut se faire par location et le capital d'exploitation peut être en partie formé par une capitalisation sur pied du cheptel. En second lieu, au-delà du seuil qui isole les exploitations de pré-retraite ou de double activité, les économies d'échelle sont faibles ce qui ne donne pas d'avantages de productivité considérables aux plus grandes exploitations. Enfin nous avons vu que ces dernières pratiquaient une forme de croissance extravertie, ce qui tend à alléger la tension foncière pour ceux qui ont besoin de s'agrandir.

LE SYSTÈME CHAROLAIS FACE A L'AVENIR

L'histoire, ancienne ou récente, que nous venons de parcourir nous livre-t-elle quelques clés pour ouvrir les portes de l'avenir ? Peut-on tirer des conclusions ayant une valeur prospective d'une analyse dont les ressorts étaient plutôt la volonté de savoir, la compréhension du passé ? Nous ne nous risquerons guère sur ce terrain, mais il est nécessaire de conclure en formulant quelques problèmes, en soulevant plusieurs questions : la crise du système charolais, tout d'abord, qui occupe la plupart des commentateurs, et dont il faut prendre la mesure ; les atouts et les évolutions les plus récentes de ce système productif qui permettent, peut-être, de risquer quelques projections ; enfin la place de l'élevage allaitant en Charolais dans le maelström des marchés mondiaux, des politiques bovines européennes, des évolutions de l'offre et de la demande de viande bovine en France, des délocalisations qui résultent du jeu combiné de ces forces.

La crise

Le discours des professionnels de la région charolaise est alarmiste. L'ITEB, par exemple, en arrive à se demander qui produira le bifteck de demain à partir d'une vision pessimiste des perspectives démographiques basées sur un modèle de prévision assez simple qui montre que, compte tenu du faible nombre d'entrées dans l'agriculture, la population des éleveurs charolais pourrait diminuer de moitié d'ici à l'an 2000, le nombre de vaches baissant de 1 à 17 % selon les hypothèses (Guesdon, 1987). Pour J.-C. Tirel (1987), la Bourgogne est au tout premier rang des régions où l'affectation des terres pose réellement problème et "où les risques d'enfrichement et les besoins des systèmes extensifs sont à considérer prioritairement".

Il ne faut cependant pas se laisser prendre au piège de tels discours alarmistes. Des éléments de comparaison s'imposent tant il est vrai que toute "crise" ne peut être définie que relativement au temps ou à l'espace : il y a crise par rapport au passé quand des indicateurs économiques judicieusement choisis sont orientés à la baisse ; par rapport à d'autres régions, d'autres groupes sociaux ou d'autres branches productives, quand ils évoluent moins favorablement. Faute d'adopter cette vision relativiste, on n'agit que des épouvantails. Les chiffres du CNASEA montrent, par exemple, que les installations ne sont pas moins fréquentes en Charolais que dans le reste du pays et les données du SCEES sur l'utilisation de l'espace relativisent largement les risques d'une déprise agricole.

Deux sources principales permettent de suivre l'évolution de la situation économique des exploitations de l'aire charolaise. Le laboratoire d'économie de l'élevage de l'INRA de Theix que dirige G. Liénard assure le suivi de plusieurs dizaines d'exploitations, en particulier dans la Nièvre et la Creuse, depuis les années 70 ; les résultats de ces travaux sont régulièrement publiés dans le *Bulletin technique*, revue trimestrielle du Centre de recherches zootechniques et vétérinaires de Theix⁽⁵⁾. Le réseau d'information comptable

⁽⁵⁾ Jusqu'en 1987 puis, depuis 1988, dans le *Bulletin des productions animales*, titre qui a pris le relais du précédent.

agricole (RICA), que nous avons décidé d'exploiter ici constitue la seconde source (les conclusions de ces deux réseaux sont, pour l'essentiel, semblables).

Le RICA permet d'obtenir quelques indicateurs précis et donc de formuler un diagnostic moins impressionniste sur la crise de l'aire charolaise. Il a été, ici, exploité principalement pour la période 1979-1985. Les données comptables et économiques qu'il fournit concernent, en 1985, 471 exploitations françaises spécialisées dans les productions bovines allaitantes (OTEX 42 de la nomenclature statistique européenne), dont 168 en région charolaise (les quatre départements habituels : Allier, Creuse, Nièvre, Saône-et-Loire) ; on peut y ajouter 525 exploitations moins spécialisées (présence d'une production laitière ou d'ovins : OTEX 43 ou 44), dont 102 en Charolais. Parmi ces exploitations, la moitié environ correspondent à des comptabilités volontaires, l'autre moitié à des comptabilités liées à des plans de développement ou à des installations récentes, des coefficients d'extrapolation permettant de réduire le poids de ce second groupe dans l'échantillon à leur poids dans la réalité (la pondération n'a pu être effectuée pour les années 1979, 1980 et 1981 et ce sont donc les résultats du seul échantillon de comptabilités volontaires qui sont présentés ici). Notons par ailleurs, pour compléter ce rapide aperçu méthodologique, que certaines exploitations ont quitté l'échantillon entre 1979 et 1985 et que leur remplacement par d'autres unités "comparables" ne permet pas une approche longitudinale ; la statique comparative que nous allons effectuer peut, elle-même, être viciée du fait des entrées et sorties dans l'échantillon, d'autant plus que nous travaillons sur de faibles nombres ; une grande prudence s'impose donc.

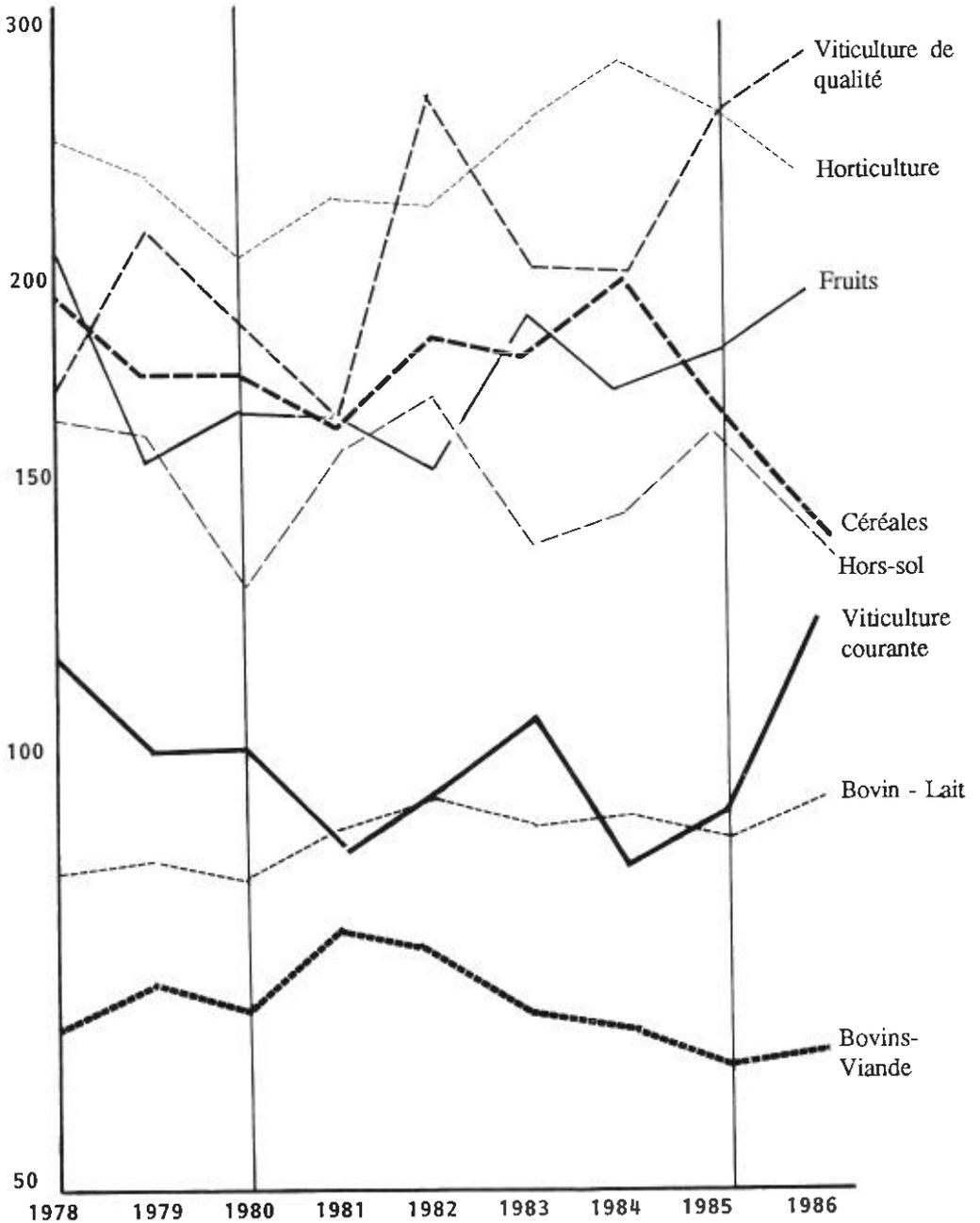
Pour permettre des comparaisons des exploitations charolaises aux unités de l'OTEX 42 situées dans d'autres régions, nous n'avons pris en compte que les exploitations ayant une taille économique comprise entre 20 et 100 ha d'équivalent-blé ; cela entraîne l'élimination de moins de 10 % des exploitations charolaises de l'échantillon et permet de réduire l'effet de taille (l'ensemble des exploitations de l'OTEX 42 avait, en 1985, 49 ha de SAU en moyenne, ce chiffre atteignant 60 ha en Charolais ; la condition restrictive a surtout pour effet d'éliminer de nombreuses petites exploitations de l'Ouest, où la SAU moyenne n'est que de 35 ha).

Le premier niveau d'observation, très agrégé, permet de constater, à travers le graphique 3, que les exploitations spécialisées en productions bovines allaitantes sont les plus pénalisées, au niveau du revenu, par ce que l'on appelle "la crise agricole". La saturation des marchés européens, encore accentuée par les abattages de vaches laitières à la suite des quotas, dans le contexte d'une organisation communautaire de marché (OCM) moins protégée que d'autres, explique largement cette crise du revenu.

Il faut cependant faire immédiatement remarquer que l'ampleur de cette crise du revenu est bien moindre dans l'aire charolaise que pour l'ensemble des exploitations françaises de l'OTEX 42. C'est ce que montre le graphique 4. Le RBE/UTAF des deux dernières années par rapport aux deux premières a augmenté de 18 % en région charolaise alors qu'il a baissé de 5 % en moyenne nationale et il est, depuis 1982, constamment supérieur à la moyenne (de 10 à 18 % selon les années). On peut donc conclure cette approche très globale en affirmant que les effets de la crise s'observent bien moins dans le Charolais qu'ailleurs.

Graphique 3. Evolution du revenu moyen des principales orientations de production
(revenu moyen par exploitation à temps complet)

Milliers de francs 1986

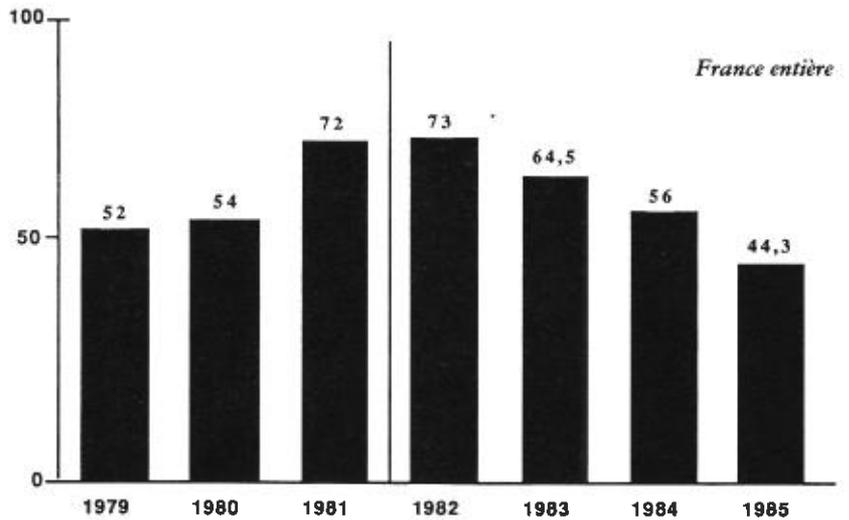
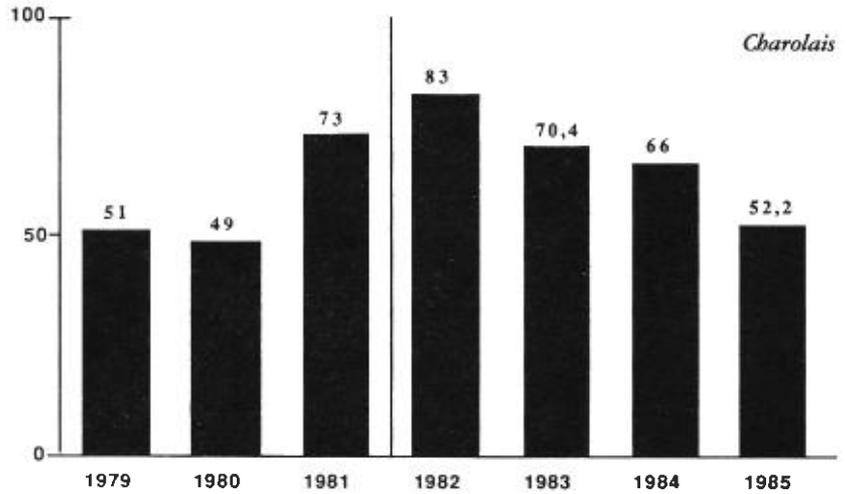


Ordonnée logarithmique

Source : SCEES ; comptes par catégories d'exploitation

Mais il faut affiner sur plusieurs points pour nuancer la conclusion précédente. Tout d'abord, la situation des exploitations possédant un atelier laitier ou ovin (parfois caprin) semble plus mauvaise : le RBE/UTAF a diminué de 11 % en 1984-85 par rapport à 1979-80 dans le Charolais (la baisse est, nationalement, de 10 %). Dans ces exploitations, en 1985, le RBE/UTAF était de près de 1/3 inférieur à celui des exploitations de l'OTEX 42 ("décore" à peu près comparable depuis 1981), à taille économique comparable. Si les exploitations les plus spécialisées tirent correctement leur épingle du jeu, il n'en est donc pas de même des autres.

Graphique 4.
Evolution du revenu
par travailleur familial
(RBE/UTAF)



Champ : OTEX 42 CEDEX 4 + 5
Unité : milliers de francs 1979 (déflateur PIB)

Source : RICA

De plus les moyennes sur lesquelles nous avons travaillé jusqu'ici cachent une forte dispersion des revenus : en Charolais l'écart-type du RBE/UTAF de l'OTEX 42 est, pour 1985, de 23 600 francs constants 1979 à comparer à la moyenne de 52 200 F. Les cas de RBE négatifs ne sont pas exceptionnels.

Pour certaines exploitations, les difficultés financières sont donc considérables et "la crise" correspond bien à une dure réalité plutôt qu'à une notion vague et passe-partout. On observe, pour certaines de ces exploitations, une "spirale régressive" véritablement infernale : le manque de trésorerie, souvent lié aux annuités des emprunts, oblige à vendre des animaux de plus en plus jeunes pour faire face aux échéances, ce qui se traduit par une décapitalisation en cheptel qui obère les possibilités de financement à venir.

L'analyse des exploitations charolaises les plus extensives (chargement inférieur à 1 UGB/ha de SFP) est une bonne illustration de ce processus : les frais financiers y sont, en moyenne, de 340 F par hectare en 1985, contre 201 F pour les exploitations ayant un chargement compris entre 1 et 1,3. Cela correspond à un effort d'investissement supérieur à la moyenne : l'investissement en capital d'exploitation, rapporté à ce capital, y est de 6,8 % contre 5,5 % seulement pour les exploitations au chargement supérieur. Mais le produit brut est bien inférieur à la moyenne sur ces exploitations extensives, du fait de l'orientation vers la production de brouards qui y prédomine : 38 % du chiffre d'affaires bovins correspond à des ventes d'animaux de moins d'un an, contre un taux de 18 % seulement en moyenne. Le résultat de cette faiblesse du produit et de l'importance de certaines charges est, malgré les économies réalisées sur d'autres postes (comme les consommations intermédiaires), une faiblesse du revenu très problématique : le RBE/UTAF est deux fois plus faible sur ces exploitations extensives que pour la moyenne de référence du Charolais.

Certes toutes les exploitations extensives ne sont pas logées à cette enseigne : il en est d'autres qui, du fait de structures foncières confortables, d'un projet technico-économique bien calculé, etc., réalisent des revenus par travailleur égaux ou supérieurs à la moyenne. Il n'en est pas moins vrai que le groupe des agriculteurs en difficulté dont nous venons d'écrire l'ébauche a une consistance réelle en région charolaise, ce qui nourrit de légitimes préoccupations : ce sont souvent des jeunes récemment installés ou des unités en pré-renouvellement, investissant pour conduire un mouvement de modernisation, qui connaissent les plus grandes difficultés et qui sont parfois menacés dans leur pérennité économique.

La synthèse n'est donc pas simple à faire, entre une situation moyenne des exploitations charolaises meilleure que celle de l'OTEX 42 dans son ensemble et une situation particulière des exploitations qui sont les moins spécialisées, ou de celles qui devraient être le plus porteuses d'avenir, qui se débattent parfois dans des difficultés considérables.

Mais le diagnostic ne peut en rester au niveau synthétique du revenu par unité de travail : l'analyse des déterminants de ce revenu et des évolutions les plus récentes devrait permettre d'affiner l'analyse.

Le renforcement de la spécialisation et d'une extensification relative

Le tableau 12 permet d'ébaucher quelques conclusions, qui demanderaient à être confirmées à partir d'un échantillon constant ou de taille supérieure (6).

On relève une tendance à l'extensification des facteurs de production travail et cheptel vif par rapport au foncier ; ce mouvement d'extensification s'entend relativement à l'évolution de l'ensemble de l'OTEX : le chargement croît, entre le début et la fin de la période de 7 % dans l'OTEX 42 du Charolais contre 16 % pour l'ensemble national (7) ; le nombre d'hectares de SAU par travailleur augmente, lui, légèrement plus vite en région charolaise. Les mouvements s'effectuent dans le même sens dans les OTEX 43 et 44.

Tableau 12.
Evolution 1979/1985
d'indicateurs
technico-économiques

Moyenne 84-85 79-80	Charolais		France entière	
	OTEX 42	OTEX 43 + 44	OTEX 42	OTEX 43 + 44
SAU/UTA	+ 21 %	+ 24 %	+ 19 %	+ 14 %
UGB/SFP	+ 7 %	+ 6 %	+ 16 %	— 5 %
STH/SFP	+ 3 %	+ 8 %	+ 4,5 %	— 3 %
Capital exploit./ha	— 5 %	— 11 %	— 10 %	— 16 %
Cons. int./ha	+ 9 %	+ 5 %	— 6 %	— 13 %
VAB/SAU	— 7 %	— 14 %	— 14 %	— 15 %
Charges de structure /SAU	0 %	+ 10 %	+ 5 %	— 1 %
RBE/UTAF	+ 18 %	— 11 %	— 5 %	— 10 %
Revenu disponible/SAU	+ 117 %	+ 19 %	+ 51 %	+ 31 %

Champ : classes CEDEX 4 et 5

Source : RICA.

En ce qui concerne le capital d'exploitation par hectare de SAU, c'est un mouvement d'extensification absolue par rapport au foncier qui se produit, mais on sait que cette décapitalisation est un phénomène général et on observe que son ampleur est moindre en région charolaise. Les consommations intermédiaires par hectare augmentent, en Charolais, à peu près au même rythme que le troupeau, alors qu'elles diminuent sensiblement ailleurs : il y aurait donc, en matière de capital d'exploitation et de consommations intermédiaires, une évolution dans le sens d'un rattrapage vers la moyenne nationale, alors que pour le travail et le cheptel vif la spécificité extensive aurait au contraire tendance à s'accroître.

Les charges de structure, souvent incriminées par les professionnels de la région, ont été mieux maîtrisées en OTEX 42 et elles sont, en 1985, d'environ 70 % plus faibles en Charolais que dans l'ensemble de l'OTEX ; le niveau en

(6) De tels travaux sont en cours : constitution d'un échantillon constant/glissant du RICA, exploitation du réseau de références économiques régionales (RER) de Bourgogne.

(7) Il est difficile d'être très affirmatif, compte tenu de l'échantillon non-constant de taille limite. L'exploitation des enquêtes structures du SCEES, dont nous allons parler dans un instant, incite au contraire à conclure à un léger rattrapage en matière de chargement : progression de 8,4 % en région charolaise entre 1979 et 1985 et d'environ 5 % pour l'ensemble des productions animales nationales, toutes espèces et toutes OTEX confondues.

1985 est inférieur d'à peu près autant pour les OTEX 43 et 44, à la suite d'une évolution moins favorable mais à partir d'un point de départ particulièrement bas.

Il est intéressant de mettre ces évolutions en relation avec une spécialisation croissante des exploitations comme le montre le graphique 5. Ce sont les exploitations les plus spécialisées qui progressent le plus depuis 1979, leur nombre total (en chiffres bruts des enquêtes structures successives à échantillon constant) passant de 745 en 1979 à 1 000 en 1985, soit un peu plus de 50 % du total des exploitations de la région charolaise à cette dernière date. Cette progression, qui s'observe dans toutes les PRA, s'opère au détriment des exploitations moins spécialisées, qui sont justement celles qui connaissent une baisse importante du revenu (— 11 % de RBE/UTAF entre 1979 et 1985 selon le RICA).

De plus le mouvement de "céréalisation" (OTEX 11, 12, 810, 819) qui avait été observé entre 1970 et 1979 est inversé : le nombre d'exploitations correspondantes passe de 405 en 1979 à 375 en 1985. La spécialisation de la région charolaise se renforce donc sensiblement depuis quelques années.

Vers quelles perspectives ?

Il faudrait, pour tirer de cette analyse une vision prospective, changer de perspective. Le système productif charolais est, en effet, inséré dans des réseaux d'échange et soumis à des mesures réglementaires que nous n'avons pas pris en compte dans l'analyse : l'évolution d'un système productif régional ne peut s'analyser en faisant abstraction d'un tel contexte national, communautaire et mondial.

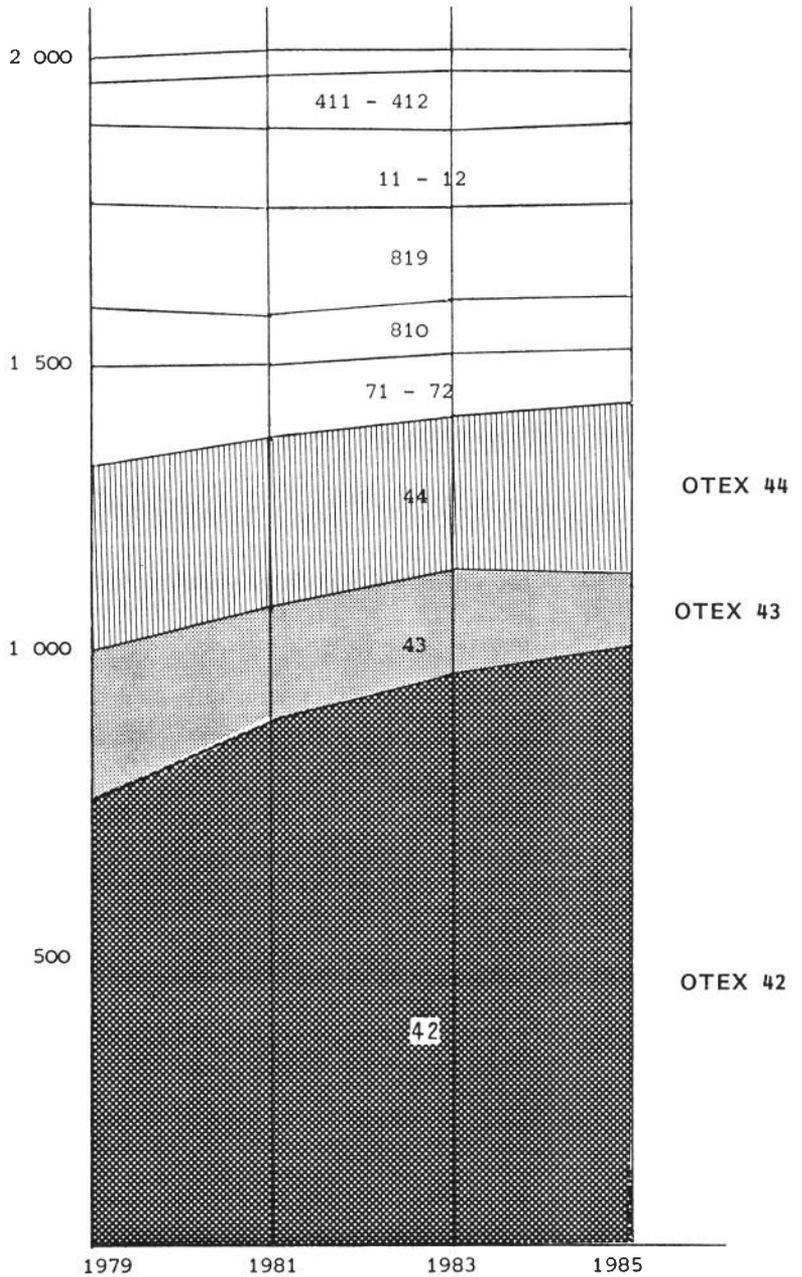
De même que l'orientation, qui a pris corps dans la seconde moitié du XIX^e siècle, est le résultat de l'adaptation d'agents et de forces économiques locaux à un contexte national que nous avons décrit dans la première partie, de la même façon les évolutions qui vont se produire à l'aube du troisième millénaire résulteront du jeu combiné d'une multitude de variables : le prix du *gluten feed* de maïs américain ou du tourteau de soja brésilien, la demande des *feed lots* italiens, la modification des systèmes de production des exploitations de l'Ouest ou de l'Est français, sous la contrainte des quotas laitiers, les rapports de prix et les élasticités de substitution entre viandes blanches et viandes rouges en Europe, l'existence ou le démantèlement de montants compensatoires monétaires positifs en RFA, le fonctionnement de l'OCM viande bovine, l'industrialisation de la filière viande bovine ou la possibilité de promotion commerciale d'une viande de qualité (label), etc.

C'est donc une toute autre étude qui serait nécessaire pour se hasarder à une conclusion synthétique. La connaissance précise du fonctionnement d'un système productif régional n'est pas, pour autant, sans intérêt : elle permet de comprendre comment des adaptations locales peuvent répondre à des forces globales, tant il est vrai que les conditions naturelles, le potentiel humain à travers son savoir-faire technique, l'organisation économique de la production et de la mise en marché, la régulation socio-politique de ce système productif constituent une donnée, un capital de départ, un système

d'atouts et de limites qui permettent de raisonner les évolutions possibles en évitant la facilité de modèles réducteurs qui font table rase de l'histoire.

Graphique 5. Répartition par OTEX des exploitations de l'aire charolaise

Nombre



Source : SCEES, enquêtes structures

La conclusion qui s'impose alors au terme de cette analyse, c'est que le système charolais a une chance, qu'il lui appartient peut-être de saisir : celle de savoir mettre en œuvre des systèmes de production relativement extensifs, sur de grandes exploitations, avec une population moins âgée et plus clairsemée que la moyenne nationale et communautaire, et de savoir commercialiser cette production en obtenant des résultats économiques moyens plutôt moins mauvais que dans d'autres systèmes allaitants.

Quand le "ciseau des prix" pénalise lourdement les systèmes productivistes, que les perspectives démographiques vont entraîner une libération de terres et que l'Europe est saturée en débouchés solvables, il y a peut-être là un "créneau productif" à saisir pour promouvoir des productions raisonnablement extensives, en rupture avec le mouvement dominant d'intensification qui a prévalu en Europe depuis plus d'un quart de siècle.

Il s'agit d'une voie difficile : nous avons vu que les exploitations les plus extensives sont celles qui connaissent de grandes difficultés économiques et, au niveau macro-économique, l'approfondissement d'une orientation extensive poserait de multiples problèmes : densité de population plus faible encore (avec des effets sur la vie sociale, sur l'environnement, sur l'écologie), réduction du nombre d'actifs agricoles qui poserait le problème de la création d'emplois alternatifs permettant, au niveau du milieu rural ou à celui des exploitations (grâce à la pluri-activité), d'éviter de fabriquer de nouveaux chômeurs, besoin de financement d'un capital accru par l'actif (cheptel, bâtiments) ou bien encore poursuite de la baisse des valeurs foncières ou liées au foncier (cotisations sociales agricoles), qui serait à la fois cause et conséquence d'un mouvement d'extensification.

Il s'agit donc de proposer non pas de se lancer à corps perdu dans une telle direction mais d'en entreprendre l'étude : analyse du contexte global dans lequel baigne le système charolais, étude technique et micro-économique des fonctions de production, étude macro-économique des marchés de facteurs de production (travail, terre, capital), des produits et des effets induits par l'organisation réglementaire.

BIBLIOGRAPHIE

- AYDALOT (P.), 1985 — *Economie régionale et urbaine*. Paris, Economica, 487 p.
- BARTHÉLEMY (D.), BARTHEZ (A.), 1985 — *La formation de l'entreprise, un enjeu familial. L'agriculture bourguignonne*. Dijon, INRA ESR, 117 p. (doc. de recherche n° 32).
- BOICHARD (J.), 1971 — *La vie rurale entre Loire et Allier*. Paris, Les Belles Lettres, Annales littéraires de l'Université de Besançon, 328 p.
- BONNIEUX (F.), 1986 — *Etude économétrique des disparités de l'agriculture française sur la base de données départementales*. Rennes, INRA ESR, 401 p.
- CAVAILHÈS (J.), 1983-1984 — *Evolution de l'agriculture en Côte-d'Or : l'Auxois*. Dijon, INRA ESR (document de recherche n° 29) :
fascicule A : *Problématique d'ensemble et méthodologie*, mars 1983, 70 p.
fascicule B : 1929-1945, février 1983, 78 p.
fascicule C : 1944-1955, juillet 1983, 114 p.
fascicule D : 1955-1970, septembre 1984, 131 p.
- CAVAILHÈS (J.), 1986 — *Evolutions économiques en région charolaise*. Dijon, INRA ESR, 288 p. (document de recherche n° 33).
- CAVAILHÈS (J.), BONNEMAIRE (J.), RAICHON (C.), 1987 a — *Caractères régionaux de l'histoire de l'élevage en France. Tome 1 : Méthodographie et résultats statistiques 1938-1980*. Dijon, INRA ESR ; Versailles, INRA SAD ; Dijon, ENSSAA, 636 p.
- CAVAILHÈS (J.), DAUCÉ (P.), PERRIER-CORNET (P.), 1987 b — *Mécanismes régionaux du développement agricole et concurrence inter-régionale* In : *Aspects régionaux du développement économique de l'agriculture* Paris, INRA ESR, pp. 117-142 (*Actes et Communications* n° 1).
- CAVAILHÈS (J.), 1987 c — *Le cycle démographique des exploitations agricoles en Charolais*. *Economie rurale*, 187, pp. 66-72.
- CHALAYER (M.), PELLOQUIN (V.), 1985 — *Permanence ou changement ? Le cas des négociants en bestiaux* (mémoire de fin d'étude). Dijon, Paris : INPSA, FNCBV, INRA, 117 p. + annexe.
- CHAUVOT (J.), 1979 — *Les marchés du bétail et de la viande et l'élevage charolais* (thèse de doctorat de 3e cycle, économie rurale et espace régional, histoire économique). Université de Dijon, Faculté de sciences économiques et de gestion, Faculté de sciences humaines, 160 p. + annexes.
- COGNARD (R.), 1963 — Bazois et Morvan. *Revue d'Auvergne*, tome 77, pp. 36-48.
- COMBRIS (P.), 1980 — *L'évolution de la consommation de viande au cours des vingt dernières années*. Theix, INRA CRZV, *Bulletin Technique* (supplément), pp. 25-36.

- CORNUT (P.), 1963 — *Contribution à la recherche de la répartition de la fortune privée en France au cours de la première moitié du XX^e siècle*. Paris, Armand Colin, 655 p.
- COUGY (J.-L.), 1975 — *Quelques éléments sur l'origine et le développement du Charolais : le cas de trois communes du Nivernais* (mémoire de fin d'études). Dijon, ENITA, 76 p.
- DAUCÉ (P.), PERRIER-CORNET (P.), 1986 — Région et développement de l'agriculture. *Cahiers d'Economie et de Sociologie Rurales*, 2, 139 p.
- GAGNON (C.), 1920 — *Histoire du métayage en Bourbonnais depuis 1789* (thèse de droit). Paris, 190 p.
- GUESDON (J.-C.), 1985 — *Parlons vaches. La viande et le lait en France. Aspects économiques et régionaux*. Paris, ITEB, l'Harmattan, 144 p.
- GUESDON (J.-C.), 1987 — *Éleveurs et troupeau allaitant en zone charolaise : structure 1985 et scénarios pour l'avenir* (Journées "Demain avec le Charolais". Magny-Cours, 6 janvier 1987).
- JOBARD (J.-P.), 1971 — *Les disparités régionales de croissance*. Paris, Armand Colin, 239 p.
- LABASSE (J.), 1955 — *Les capitaux et la région, essai sur le commerce et la circulation des capitaux dans la région lyonnaise*. Paris, Armand Colin, 532 p.
- LANIER (P.), 1975 — *Les sommets de l'élevage charolais de race pure*. Les Sables d'Olonne, Paul Lanier éditeur, 536 p. + annexes.
- LESEIGNEUR (A.), 1987 — *Évolution de la Petite région agricole "Charolais" (1955-1980)*. Dijon, INRA ESR, 96 p. (document de recherche n° 34).
- LIÉNARD (G.), LHERM (M.), 1986 — Bases économiques du choix d'un type de production de viande bovine. Cas des troupeaux allaitants. In : *Compte-rendu des XV^{èmes} journées du Grenier de Theix : la production de viande bovine*. Versailles, INRA-Publications.
- MELY-MALEGAT (D.), 1980 — *L'élevage viande bovine : un atout pour l'agriculture française ? Étude prospective de l'aire Charolais-Limousin* (thèse doctorat 3^e cycle), Paris I, 186 + 22 p.
- PERRIER-CORNET (P.), 1988 — *Les recherches sur les systèmes productifs régionaux*, Dijon, INRA ESR.
- PINAULT (E.), 1985 — *Disparition des exploitations agricoles et résistance paysanne dans l'Autunois* (mémoire de DEA, analyse et politique économique). Dijon, Faculté de sciences économiques et de gestion, INRA-ESR, 101 p. + annexes.
- SIVIGNON (M.), 1960 — Élevage et embouche en Charolais-Brionnais. *Rev. Géogr. Lyon*, pp. 357-379.
- SOUFFLET (J.-F.), 1988 — *La filière bétail et viande bovine. Fonctionnement et évolution de 1960 à 1985. Perspectives 1990* (thèse de doctorat d'Etat en sciences économiques). Montpellier, Faculté de droit et des sciences économiques, 840 p.

- TARAUD (J.), 1971 — *Etude économique de la sélection en race charolaise* (mémoire de fin d'étude). Dijon, ENSSAA, 52 p. + annexes.
- THUILLIER (A.), 1974 — *Economie et société nivernaise au début du XIX^e siècle*. Paris, La Haye, Mouton, 484 p.
- TIREL (J.-C.), 1987 — *Intensification hier ? Extensification demain ?* Paris, INRA, Direction des politiques régionales, 98 p.
- VIALON (J.-B.), 1976 — *La croissance agricole en France et en Bourgogne de 1850 à nos jours* (thèse de 3^e cycle). Dijon, Faculté des lettres et sciences humaines, 226 p. + annexes.
- VIGREUX (M.), 1970 — *La société d'agriculture d'Autun au XIX^e siècle* (thèse de 3^e cycle, histoire). Dijon, 408 p. + annexes.